

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
INFRACOMMUNAUTAIRE (**PLUi**)

SUD BASSE NAVARRE

1.4 Rapport de Présentation

Diagnostic Paysage

Approbation – CC du 28/02/2026

(version arrêt du projet – CC du 21/06/2025)



Table des matières /

PRÉAMBULE	4
Contexte de l'étude.....	4
Le territoire du PLUi Sud Basse Navarre	4
ANALYSE PAYSAGERE	5
1. Socle géographique	5
1.1 Relief et hydrographie : une lecture paysagère par l'eau et l'altitude	5
1.2 Une composition du sol support de l'histoire du territoire	9
1.3 Les unités paysagères.....	11
2. Occupation du sol et typologie paysagère	14
2.1 Le paysage naturel et végétal.....	14
2.2 Le paysage agricole	16
2.3 Les paysages forestiers.....	19
2.4 Les paysages de l'eau et des vallées	19
3. Structures de motifs paysagers.....	23
3.1 Les typologies paysagères déclinées	24
4. Patrimoine paysager protégés.....	29
4.1 Patrimoine naturel	30
4.2 Patrimoine bâti protégé.....	30
4.3 Patrimoine du quotidien	31
4.4 Patrimoine jacquaire et patrimoine mondial	34
4.5 Patrimoine religieux.....	35
Évolution des paysages	35
1. Évolution des pratiques agropastorales sur le territoire.....	35
1.1 La disparition des clôtures et des bocages	35
1.2 Évolution des pratiques d'élevage.....	37
1.3 Vers une fermeture des paysages et une augmentation des risques d'incendies...37	
1.4 Une réduction des motifs de vignes.....	37
2. Paysage et changement climatique	40
3. Évolution urbaine.....	41
3.1 Historique de l'urbanisation et des infrastructures	41
3.2 Des nouvelles constructions dans le paysage	46
Conclusion.....	48
1. Premières pistes d'enjeux.....	48
1.1 L'atelier sur les enjeux.....	48
2 Approche thématique des enjeux	50
GLOSSAIRE.....	60

PRÉAMBULE

Contexte de l'étude

La Communauté d'agglomération Pays Basque a initié une étude « paysage et patrimoine » afin de nourrir des procédures et projets spécifiques tels que le SCOT Pays Basque Seignanx, les PLUI infra-communautaires et le Projet Parc naturel Régional Montagne Basque.

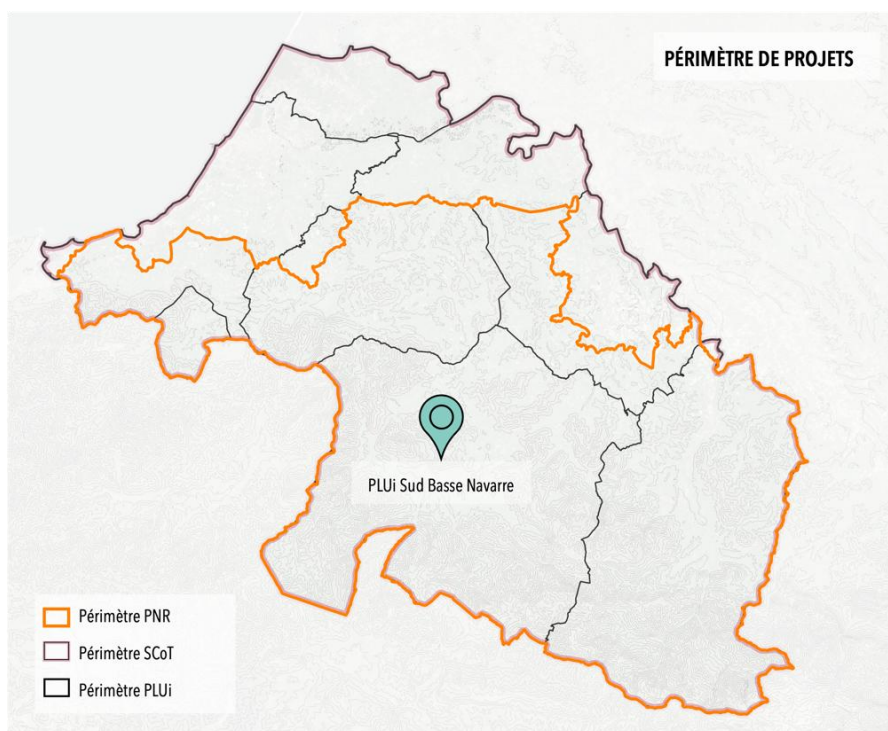
Cette étude comporte notamment un diagnostic. Ce diagnostic se compose de la manière suivante :
Un diagnostic à l'échelle des 166 communes que compose le SCOT Pays Basque et qui associe les EPCI « Communauté d'agglomération Pays Basque » et « Communauté de communes Seignanx »,
Un diagnostic à l'échelle du projet PNR Montagne Basque portant sur 111 communes de l'Agglomération,

Des diagnostics spécifiques pour chaque procédure PLUI engagée par les deux intercommunalités,
Des fiches typo-morphologiques afin de mieux appréhender l'organisation urbaine des villes et villages ainsi que les logiques de développement,

Des fiches par unités de paysage afin de faire lien avec l'Atlas des paysages du Département Pyrénées-Atlantiques, tout en proposant des spécificités locales et territoriales.

Par arrêté préfectoral du 4 mai 2020, la CAPB a la possibilité d'élaborer à terme cinq plans locaux d'urbanisme intra-communautaires sur l'ensemble du territoire de la CAPB.

Le territoire du PLUi Sud Basse Navarre



Par délibération en date du 19 juin 2021, une procédure d'élaboration du PLUi « Sud Basse Navarre » a été prescrite.

Le PLUi « Sud Basse-Navarre » est composé de 44 communes, à savoir : Ahaxe-Alciette-Bascassan, Aincille, Ainhice-Mongelos, Aldudes, Anhaux, Arhansus, Armendarits, Arnéguy, Ascarat, Banca, Béhorléguy, Bidarray, Bunus, Bussunarits-Sarrasquette, Bustince-Iriberry, Caro, Esterençuby, Gamarthe, Hosta, Ibarolle, Iholdy, Irissarry, Irouléguy, Ispoure, Jaxu, Juxue, Lacarre, Lantabat, Larceveau-Arros-Cibits, Lasse, Lecumberry,

Mendive, Ossès, Ostabat-Asme, Pagolle, Saint-Étienne-de-Baïgorry, Saint-Jean-Le-Vieux, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Just-Ibarre, Saint-Martin-d'Arrossa, Saint-Michel, Suhescun, Uhart-Cize et Urepel.

ANALYSE PAYSAGERE

1. Socle géographique

La première analyse paysagère passe par l'étude du socle géographique d'inscription du territoire du PLUi Sud Basse Navarre. Elle permet de se rendre compte de ce qui compose et constitue la « charpente paysagère », c'est-à-dire sa charpente naturelle structurée par l'eau, le relief, son sous-sol, et permettra de mieux comprendre l'organisation de ses composantes bâties, cultivées et naturelles.

1.1 Relief et hydrographie : une lecture paysagère par l'eau et l'altitude

Le territoire Sud Basse Navarre s'inscrit dans un paysage entre montagnes hautes et moyennes, collines pâturées et cultivées, sur le bassin versant de la Nive, dans un relief complexe qui offre une grande déclinaison de motifs et d'ambiances.

Son identité profonde repose sur ces variations d'altitudes. Les vues sur le paysage sont ainsi nombreuses, ouvertes sur une scénographie paysagère qui évolue en fonction des variations d'altitudes. Ces vues sont perceptibles par de nombreuses routes paysagères et des sentiers de randonnées et des tracés viaires qui constituent des « belvédères » et des routes de découvertes sur le grand paysage, notamment la route départementale 918 le long de la Nive au niveau de Bidarray.

Ces motifs de vallons, de collines et de montagnes sont des éléments constants, omniprésents dans les perceptions paysagères. Ce sont des paysages très anthropisés, ayant une réelle valeur culturelle, historiquement appropriés par l'homme pour l'agriculture, l'élevage et pour l'exploitation de l'ensemble des minerais.

Le territoire est soumis aux influences climatiques océaniques. La présence de la chaîne de montagne accentue ces effets et engendre une très forte pluviométrie. L'eau est abondante dans cette région où de nombreuses sources jaillissent du sol, formant des ruisseaux et cours d'eau qui dessinent le territoire.

La topographie du secteur peut être décrite comme un espace vallonné de reliefs mous, d'altitude faible à moyenne, entouré sur presque tous les côtés par des reliefs bien plus marqués. Au Nord-ouest, nous retrouvons le massif du Baigura culminant à 897 mètres d'altitude. Au Sud-ouest, la vallée des Aldudes se présente sous la forme d'un U, dont la largeur varie entre 8 et 12 kilomètres, pour une longueur de plus de 15 kilomètres.

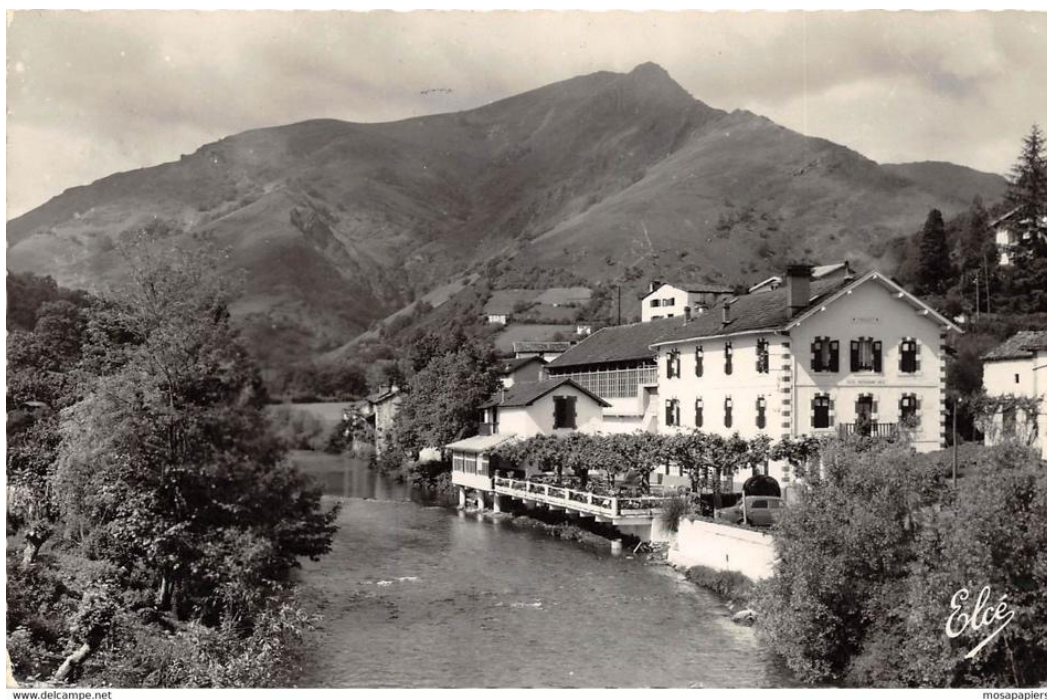
Orientée Nord/Sud et ouverte au Nord, cette vallée perpendiculaire à l'axe principal de la chaîne pyrénéenne offre des sommets compris entre 1000 et 1200 mètres, qui se prolongent à l'Ouest avec les crêtes d'Iparla. Au Sud et au Sud-est, les massifs du pays de Cize et d'Iraty offrent des reliefs escarpés dont les sommets dépassent les 1400 mètres. Au Nord du massif d'Iraty et à l'Est du périmètre, les Arbailles se présentent comme un massif de moyenne montagne dominée par quelques pics dépassant rarement 1200 mètres d'altitude.



Perception du socle topographique, Bidarray (atopia)



Perception du socle topographique, Saint-Étienne-de-Baïgorry (atopia)





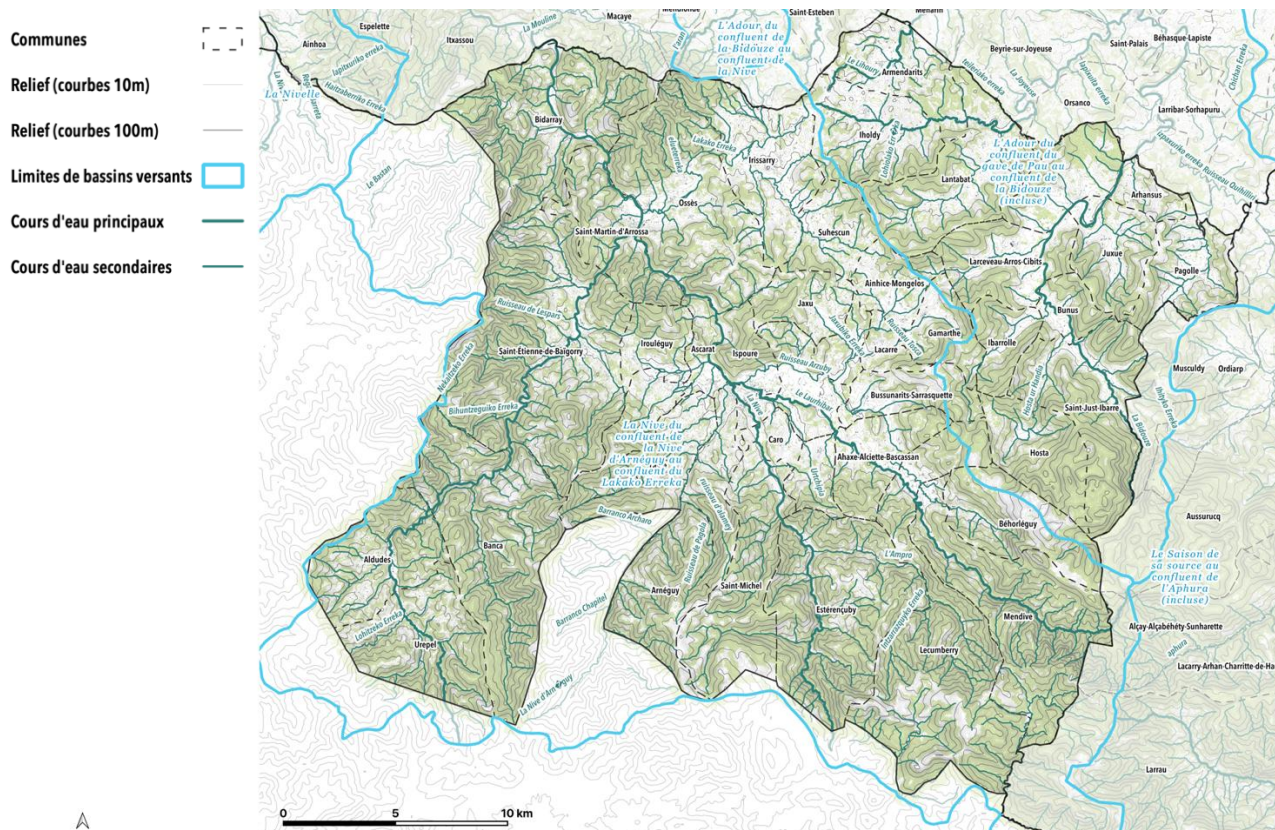
La Nive à Saint-Étienne-de-Baïgorry en 1980 en haut et en 2022 en bas (atopia, Delcampes.net)

Le réseau hydrographique est dense sur le territoire, entaillant le relief et amenant une végétation caractéristique des milieux humides. Les Nives constituent sur ce territoire des entités naturelles et paysagères fortes, du Sud au Nord, longeant les sites montagneux de la frange Ouest, s'insérant discrètement dans la vallée des Aldudes, puis sinuant jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port. Le long des Nives se déploie tout un patrimoine culturel, économique et humain qui s'articule autour de son lit, canalisé ou sauvage : ponts en pierres, élevages de truites, anciens moulins, vieilles maisons, etc. Le relief, couplé à ce réseau hydrographique, donne naissance à des paysages singuliers et remarquables aux perspectives visuelles et paysagères profondes, structurées par les pentes des versants montagneux plus ou moins abrupts. L'entrée des Aldudes notamment, est marquée par des successions de pentes qui indiquent une transition paysagère forte.

La Nive, *Errobi* en Basque, naît au pied du Mendi Zar (1 323 m), au-delà de la frontière espagnole, sous le nom de Harpeko erreka. Sa source principale se trouve à l'altitude de 360 m. La Nive est constituée près de Saint-Jean-Pied-de-Port de l'union des torrents bas-navarrais :

- la Nive de Béhérobie (cours principal),
- le Laurhibar,
- la Nive d'Arnéguy.

La Nive présente des fluctuations saisonnières de débit assez marqué de décembre à avril inclus, et une période de hautes eaux d'hiver-printemps. Deux *maxima* sont identifiés : le premier en décembre-janvier, et le second, un peu plus élevé en avril. La taille du bassin versant est relativement élevée, expliquant des crues parfois très abondantes. Il est intéressant de d'indiquer que les débits de crue de la Nive sont nettement supérieurs à ceux de la Marne aux portes de Paris, alors que son bassin versant est quinze fois plus vaste.



Le socle hydrographique du territoire Sud Basse Navarre (RPG Bassin Versant, OCS 2020, Bdtopo)

1.2 Une composition du sol support de l'histoire du territoire

La composition du sous-sol permet d'apporter des éclairages sur la nature de l'occupation du sol, les matériaux de construction traditionnels, l'artisanat, etc. Il y a 100 millions d'années, les blocs ibériques et européens se sont éloignés, creusant un sillon et provoquant des avalanches sous-marines. Elles ont déposé des sédiments appelés flyschs, qui dessinent des plis sur la route de la corniche (littoral d'Hendaye à St-Jean-de-Luz). Il s'agit d'une alternance de couches de calcaires, de calcaires marneux et d'argiles.

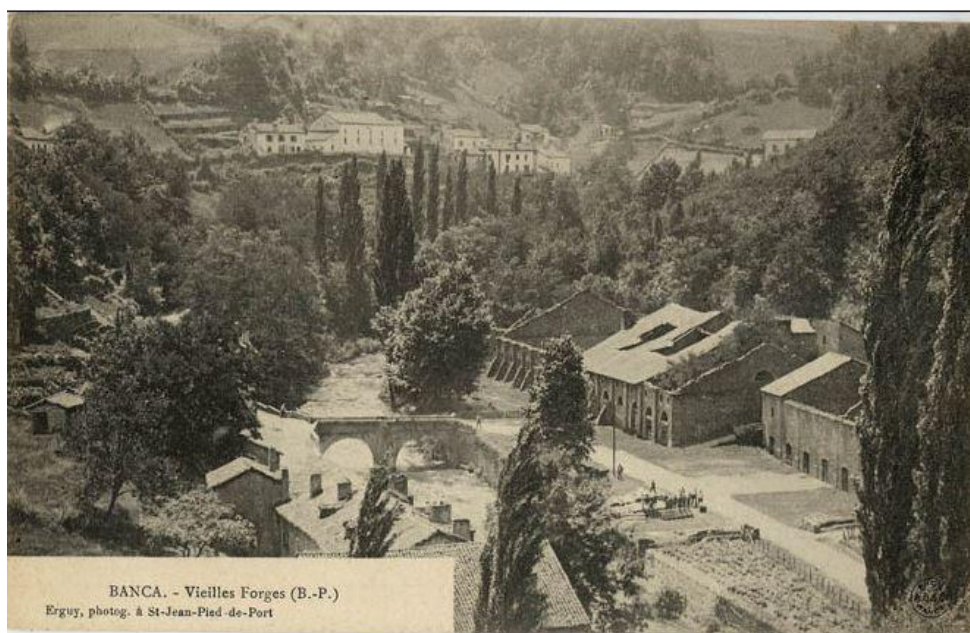
Cette roche s'est formée par l'accumulation des dépôts de glissements de terrain sous-marins se produisant sur les flancs de bassins marins qui existaient alors à la place des Pyrénées actuelles. La complexité de cette composition a longtemps été une ressource et un point fort dans l'économie locale.

Le minerai de fer présent dans le secteur montagne a été longuement exploité sous forme de petites mines. Des exploitations plus anciennes d'or, de cuivre et d'argent étaient également présentes et constituent actuellement un patrimoine archéologique important mais très discret. Les mines de Banca qui exploitaient le cuivre et l'argent dans la vallée de Baigorri sont les plus connues.

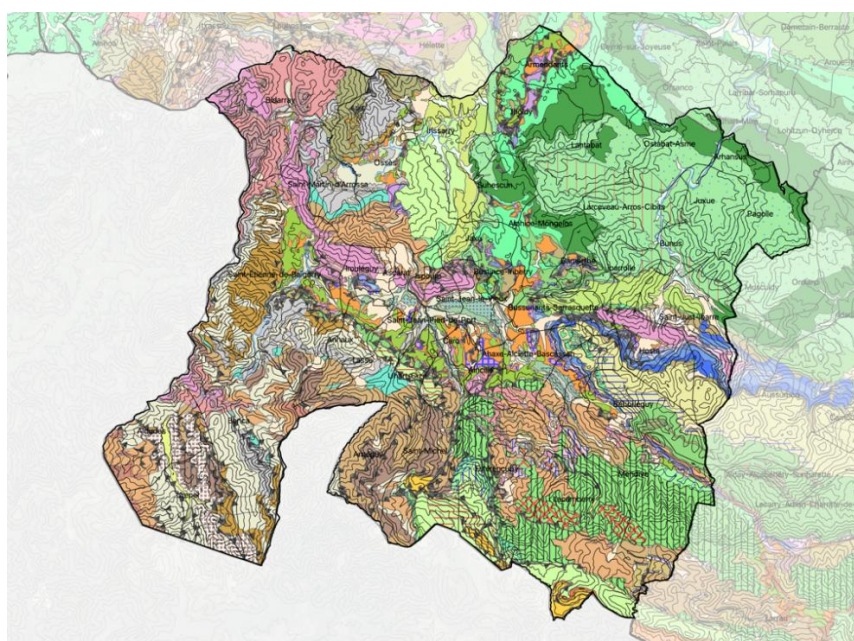
Une alternance de roches dures et tendres (*Cf carte sur la géomorphologie ci-après*)

La composition géomorphologique du sous-sol sur le territoire oscille entre une composition d'alluvions, de sables, de marnes (dans les zones vallonnées), et des secteurs rocheux de calcaires, de schistes, de gneiss et de grès, donnant les formes actuelles au relief, entre des zones basses aux roches modulables tendres, et des zones hautes aux roches dures très présentes en montagne et sur les secteurs vallonnés du territoire.

Dans la montagne basque, la formation géologique correspond à une alternance de diverses roches dures, de différents schistes notamment, donnant au relief cette alternance de sommets.



Ancienne mine et forges de Banca (<https://paysbasqueavant>)



Calcaires	Calcaires, flysch et marnes
Marnes et calcaires	Argiles, nappes alluviales, sables fauves
Sables des espaces dunaires	Flysch marno-gréseux, flysch à silex
Sables fauves	flysch à silex
Calcaires, marnes et flysch	Marnes de Saint Palais, marnes noires
Flysch	Grès et pèlites, conglomérats

La géomorphologie du territoire (BRGM, atopia)

1.3 Les unités paysagères

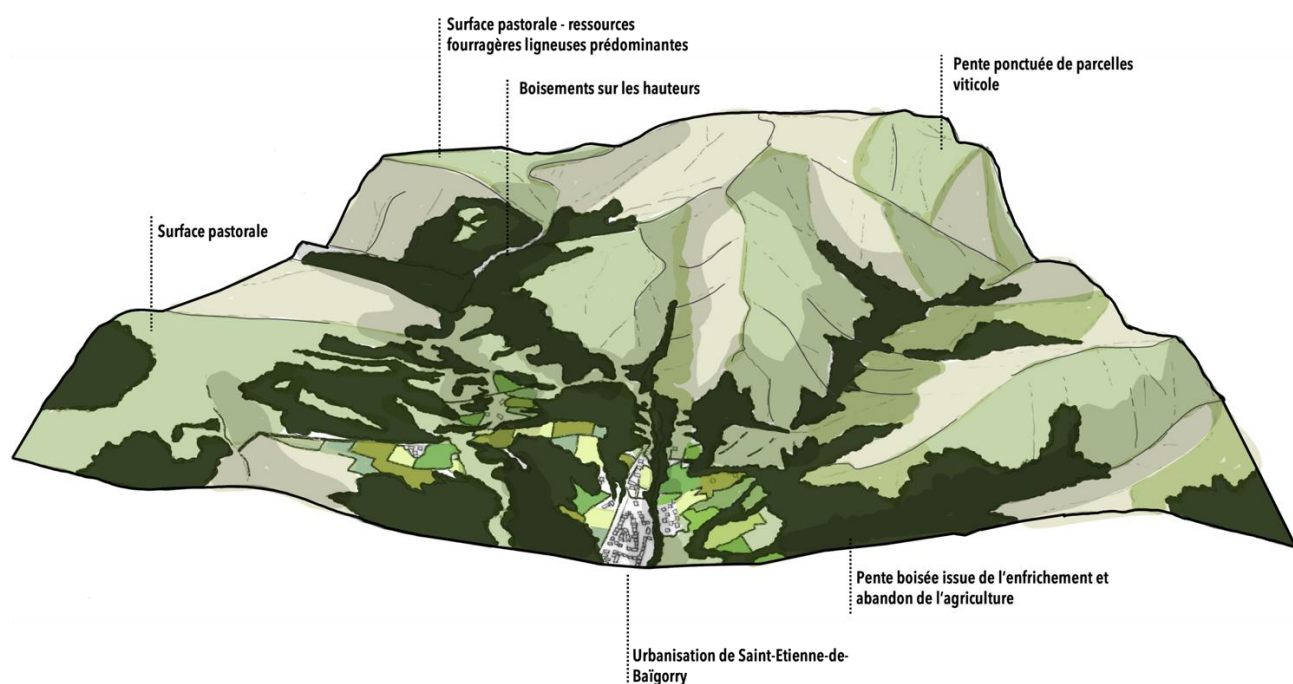
L'Atlas des paysages des Pyrénées Atlantiques a fait l'objet d'une actualisation entre en 2020- et 2022. De nouvelles unités ont été déterminées au regard de critères plus enclins à représenter les dynamiques territoriales et en s'appuyant davantage sur les points d'intérêts culturels et topographiques. Le premier atlas de 2002-2003 s'appuyait sur des critères historiques et sur des critères physiques tels que la topographies, l'hydrographie, l'occupation du sol.

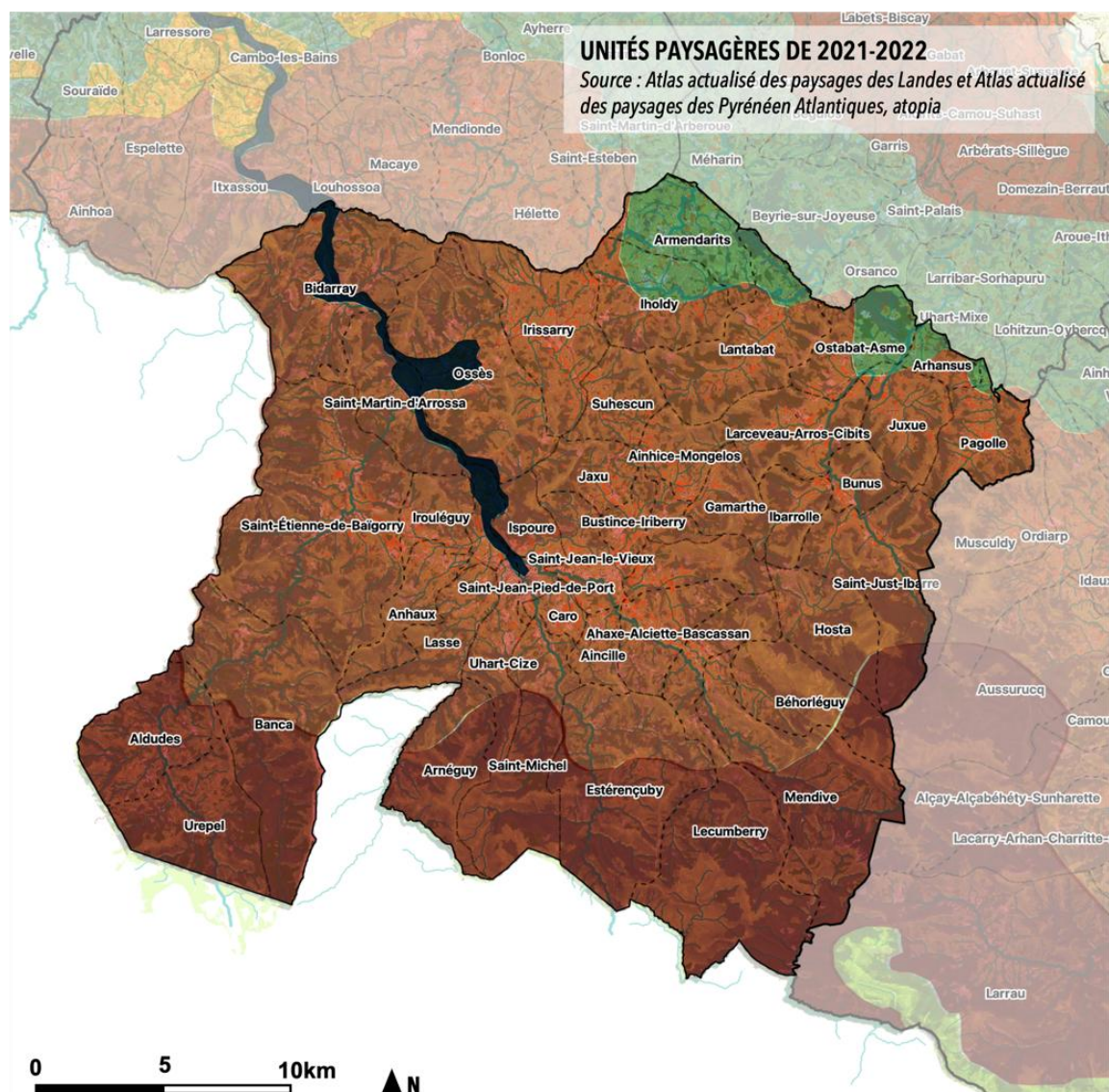
Ces unités ont été choisies en fonction de plusieurs critères croisés, différents en fonction de chaque unité. Il n'y a pas de logique univoque à la détermination des unités, mais une certaine souplesse, pour pouvoir intégrer notamment de grandes évolutions en cours qui font sens pour les habitants et les acteurs.

Le territoire Sud Basse Navarre s'inscrit sur quatre unités paysagères identifiées par l'Atlas des paysages :

- L'unité paysagère « **Les Mille collines et sommets pastoraux** », qui occupe la majorité du territoire. Elle se caractérise par des vallées habitées, relativement plates et cultivables, comblées par des prairies clôturées de piquets d'acacias qui contrastent avec les grandes fougères sur les pentes. À l'automne, ces pentes se colorent de l'orange, du marron et du violet de la fougère, de l'ajonc et de la bruyère.
- L'unité paysagère « **Les grandes hêtraies et hautes estives** », qui s'inscrit sur les hauts reliefs, marquée par de grands boisements de hêtraies, des repères altitudinaux importants.
- L'unité paysagère « **Les coteaux composites** », présente au Nord-ouest du territoire, qui se caractérise par un paysage collinaire, dont les crêtes sont valorisées par des parcelles clôturées et par des talwegs humides.
- L'unité paysagère : « **Les gorges de la Nive** », qui traverse le Nord-ouest du territoire, et qui constitue le trait d'union historique entre le cœur de la Basse-Navarre et le Labourd. Cette unité se caractérise par le cours d'eau de la Nive, les terrasses alluviales et des bassins cultivés.

Le paysage de chaque unité paysagère de l'Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques est synthétisé dans les « fiches unités paysagères ».





- | | |
|---|--|
|  Coteaux composites |  Les gorges de la Nive |
|  Mille collines et sommets pastoraux |  Grandes hêtraies et hautes estives |

2.Occupation du sol et typologie paysagère

La nature de l'occupation du sol et son appropriation par l'homme détermine de fait des typologies paysagères spécifiques, avec des fonctions et des caractéristiques très contrastées : agricole, forestier, urbain, etc. Cette analyse permet de définir des types de paysages communs et transversaux aux différentes unités paysagères.

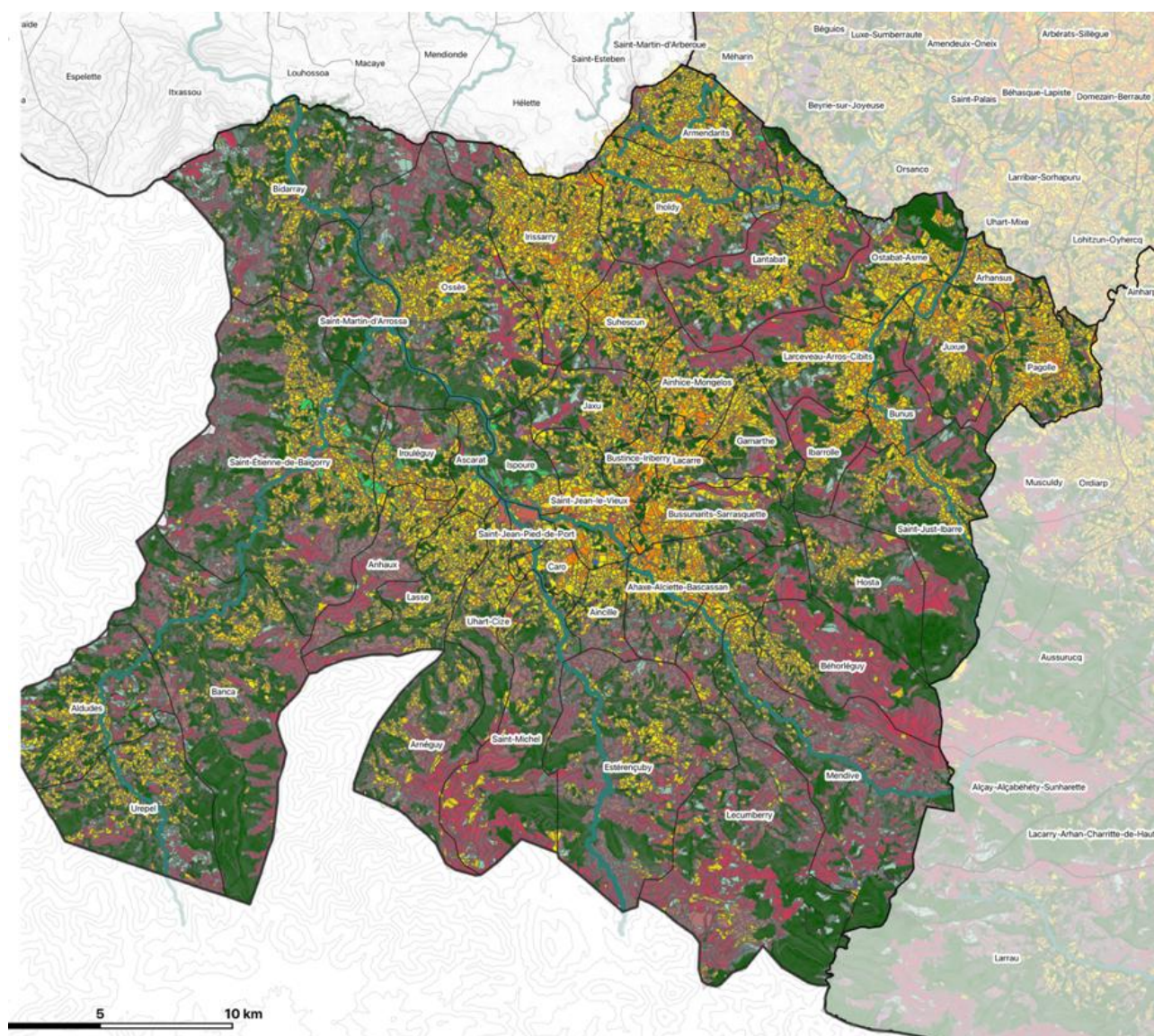
2.1 Le paysage naturel et végétal

Le socle végétal constitue un des piliers de l'identité du territoire Pays basque.

Ce socle est dense et diversifié sur territoire grâce à la présence d'un relief mouvementé, permettant à la végétation de s'épanouir sans craindre une quelconque action de l'homme (*Cf. carte : occupation associée à la biodiversité*). On distingue deux grandes occupations :

- Sur la partie centrale du territoire, les milieux correspondent principalement à des prairies fauchées, des prairies pâturées et des cultures annuelles. Ces terres sont entaillées par une occupation herbacée haute et forestière indéterminée, sur les pentes.
- Sur la frange Ouest, la végétation correspond principalement à des forêts, matures, naturelles ou semi-naturelles ou indéterminées. Deux autres végétations sont principales : herbacée hautes indéterminées et des plantations forestières indéterminées. La végétation indéterminée, herbacée haute ou forestière, peut correspondre à des espaces en pentes qui se sont enfrichées de façon spontanée.

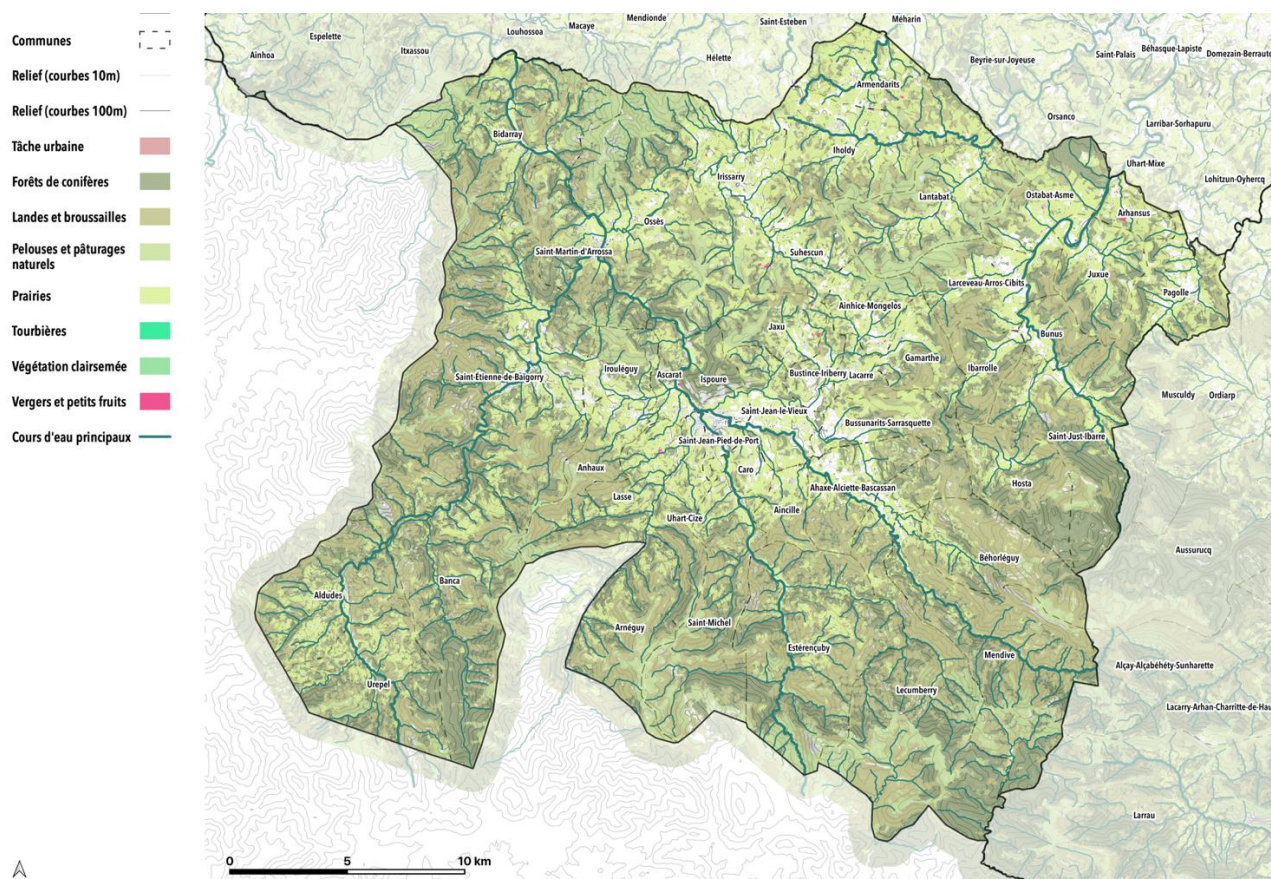
Ainsi, les essences sont variées et les occupations sont très différentes en fonction des milieux : vallées, zones humides, vallons boisés, bocages, pentes de landes (*Cf. carte : occupations et paysages vert et naturels p°13*). La richesse végétale et les différents milieux peuvent être considérés comme naturels ou au contraire résulter d'une sélection artificielle (élevage, culture) et de l'action millénaire de l'homme sur son milieu (bocages et prairies). Ainsi, les espaces tels que les prairies, les landes, les estives, les espaces en herbes, les végétations d'accompagnement des cours d'eau et les forêts constituent des milieux bénéfiques pour la biodiversité, et donc peuvent être considérés comme des « paysages naturels ». La partie Nord du territoire sort un peu de cette impression d'abondance de végétation, avec l'apparition des grandes cultures de céréale, qui ouvrent et banalisent les paysages.



Biotopes (Carhab)

Minéral végétalisé indéterminé		Forêt mature indéterminée	
Minéral non ou peu végétalisé indéterminé		Forêt mature naturelle	
Pelouse indéterminée		Forêt mature naturelle à semi-naturelle à dominance de résineux	
Herbacé haut indéterminé		Forêt mature naturelle à semi-naturelle à dominance de feuillus	
Prairie indéterminée		Plantation forestière indéterminée	
Prairie fauchée		Surface en eau indéterminée	
Prairie pâturée		Surface en eau végétalisée	
Fourré bas (= Landes)		Surface en eau non végétalisée	
Fourré haut mixte		Autre culture permanente	
Fourré haut dense		Verger	
Forêt pionnière indéterminée		Vignes	
Formation ligneuse arborée		Prairie temporaire	
		Culture annuelle	

Occupations associées à la biodiversité (Carhab Biotop)



Occupations et paysages verts et naturels (OCS 2020, Bdtopo)

2.2 Le paysage agricole

Le territoire comporte un paysage agricole très différent d'Ouest en Est :

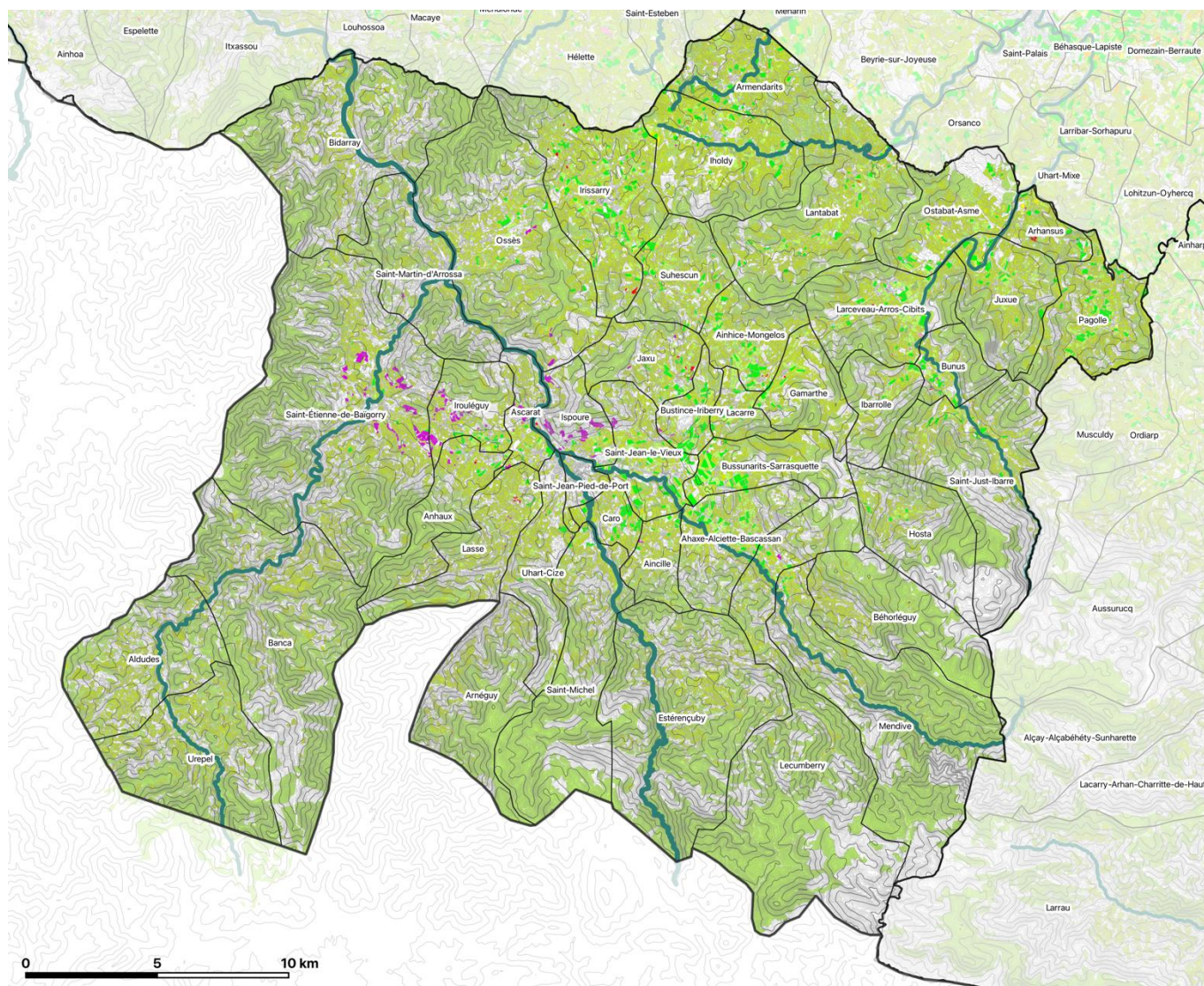
- A l'Est, les plaines sont principalement exploitées par des espaces de prairies pâturées, quadrillées par le bocage, et par la monoculture de maïs dans le bassin de Saint-Jean-Pied-de-Port.
- A l'Ouest, l'agriculture de montagne est présente sur les milieux ouverts, constitués de landes humides ou sèches, de pelouses ou de prairies. Ils sont entretenus principalement par les pâturages, ovins, bovins, équins, porcins principalement et les pratiques de la fauche ou encore l'écobuage.

Cette mosaïque de milieux ouverts en montagne se décline en plusieurs occupations ayant une valeur patrimoniale et culturelle :

- Les landes, reposant sur des sols acides et humides, décomposées par des landes à fougères, landes à ajoncs, landes à bruyères...
- Les pelouses dominent essentiellement sur les secteurs d'estives, occupées par des espèces de graminées. Les caractéristiques des pelouses varient en fonction de la géologie, de l'altitude, de la pression de pâturage et du climat du site.
- Les prairies, quant à elles, sont permanentes ou temporaires, et sont principalement présentes sur les espaces de replats, occupées par des ovins, bovins et porcins.

The map displays the distribution of three types of wine in the Pyrénées-Orientales region. The Cordon-Rouge wine is represented by orange dots, Cordon-Vert by green dots, and Cordon-Blanc by blue dots. The map includes various towns and is marked with icons for cherries, a bottle, and a pig.

- 17



Paysage agricole (RPG, Bdtopo)

Agriculture (RPG 2019)

blé tendre		fourrage	
maïs grain et ensilage		estives landes	
orge		prairies permanentes	
autres céréales		prairies temporaires	
colza		vergers	
tournesol		vignes	
autres oléagineux		fruits à coque	
protéagineux		oliviers	
plantes à fibres		autres cultures industrielles	
semences		legumes - fleurs	
riz		canne à sucre	
légumineuses à grains		arboriculture	

2.3 Les paysages forestiers

Le socle forestier est réparti principalement sur les espaces en pentes, dans les montagnes et sur les versants des vallons et des collines aux reliefs accidentés. Les espaces de plaines et de replats sont davantage tournés vers les cultures et l'urbanisation. Ce contraste très fort, entre des pentes boisées et des plaines ouvertes, dessine des transitions paysagères très fortes (*Cf carte sur les paysages de forêts p°17*).

Les forêts mixtes des coteaux et les forêts d'altitude sont soit d'origine anthropique, soit liées à des peuplements naturels. Cependant ces forêts sont anciennes, et la proportion de très gros arbres creux de 150 à 200 ans compte parmi les plus importantes de France, et offre une biodiversité remarquable.

Une partie de la forêt privée en Pays basque est inexploitée depuis plus de 50 ans. Ces forêts constituent des zones refuge pour la faune et la flore, et conservent un haut niveau de biodiversité. La composition des massifs présente une variété d'essences (pins, hêtres, sapins, chênes, feuillus divers, exotiques acclimatés). Le climat et la mosaïque des milieux colonisés par la forêt (coteaux, ravins, karst, berges, versants,) présente une variété et une rareté de microhabitats pour de nombreuses espèces dont la flore et la faune endémiques.

2.4 Les paysages de l'eau et des vallées

Les paysages de l'eau sont communs à beaucoup d'autres paysages et constituent autant des espaces de transition que des coupures. La lecture paysagère d'une vallée ne fait pas appel aux mêmes schémas que ceux qui s'appliquent aux autres types de paysages. Une plaine, un bocage renvoient à des « modèles géographiques », tandis que les vallées sont très différentes et constituées d'une multitude d'occupation et de motifs. Les axes de transport (ferroviaires, routiers, etc.) ont historiquement emprunté de longues sections de vallées.

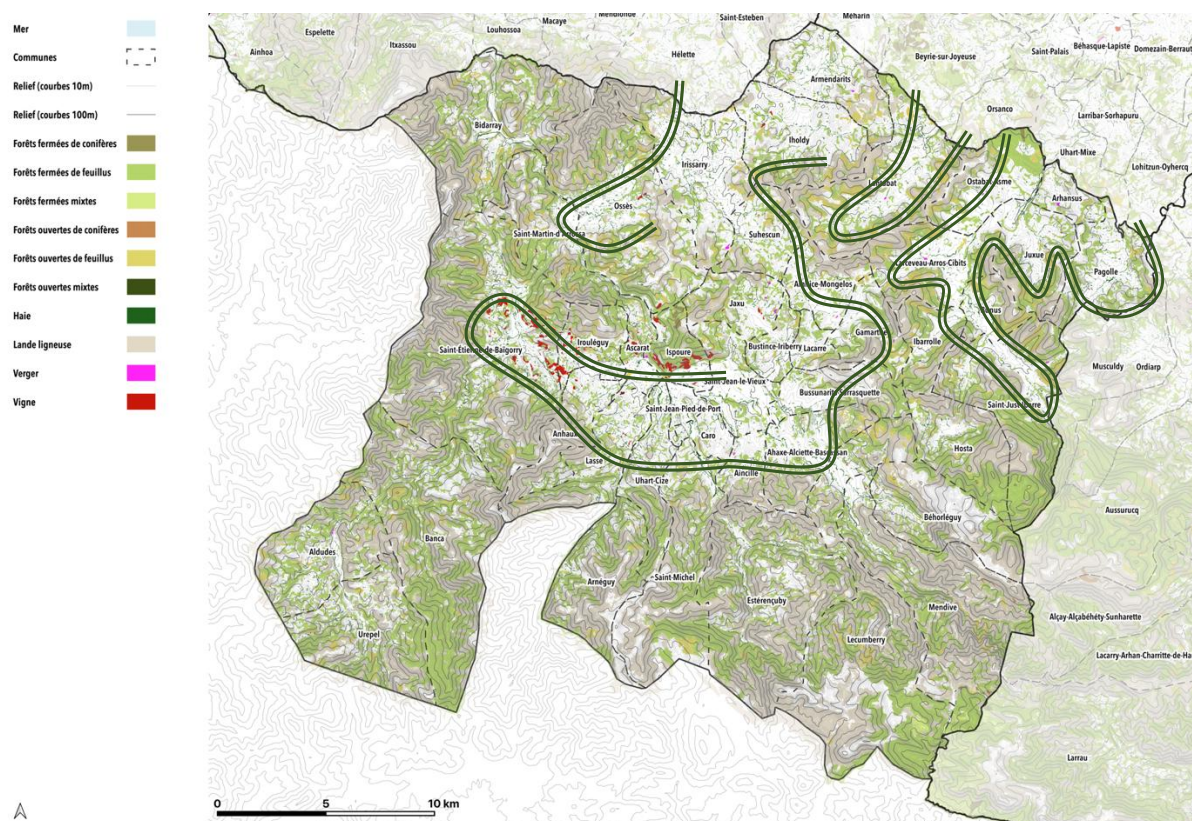
Plusieurs cours d'eau constituent des colonnes vertébrales sur le territoire, et accompagnent une multitude de paysages, variant en fonction des occupations du sol, des espaces habités, de la végétation ou encore du relief : Les Nives et la Bidouze. La puissance de ces vastes masses d'eau, la sérénité qui s'en dégage, le microclimat presque permanent impriment à ces paysages une ambiance très singulière de vastes étendues lumineuses.



La Nive à Saint-Jean-Pied-de-Port (Source : atopia)



La Nive des Aldudes (Source : atopia)



A
Paysage des forêts (Bdforêts, Bdtopo, atopia)

- Le paysage urbain

Le paysage urbain de ce territoire est différent selon le relief et la proximité avec l'eau :

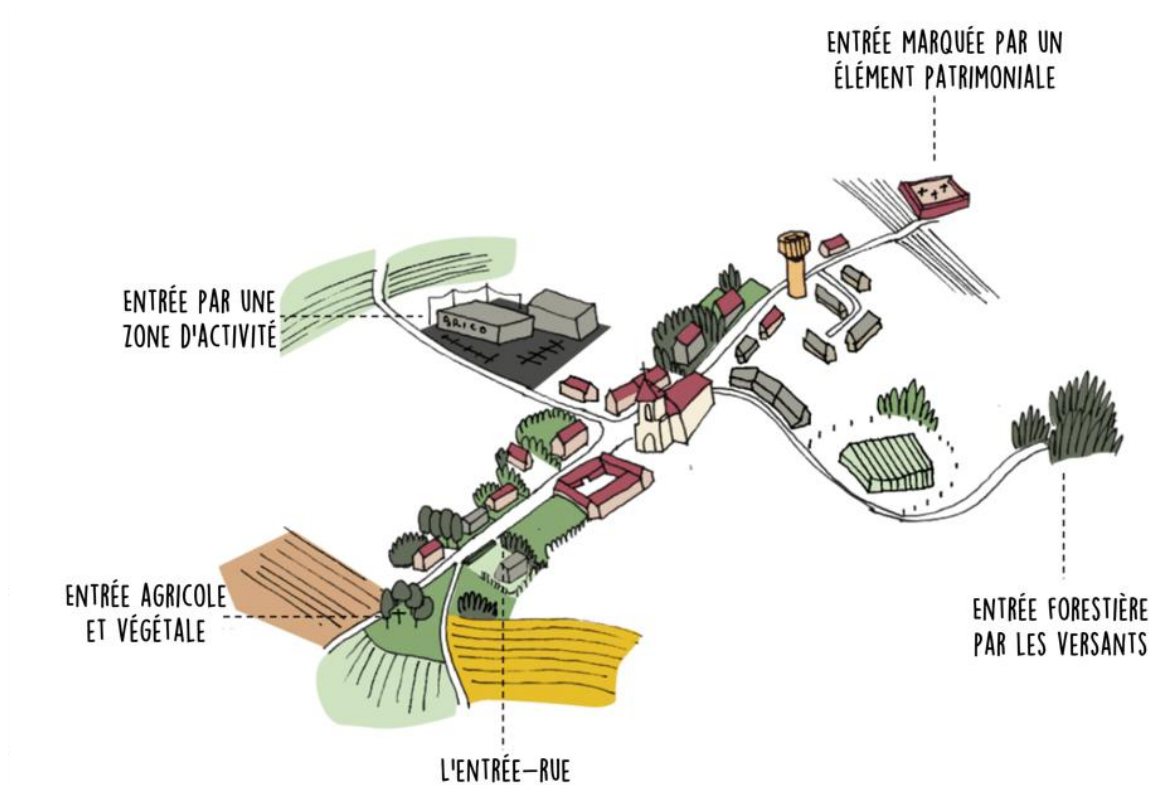
- L'image dominante est celle d'un tissu urbain diffus et éparé, déployé principalement le long des axes viaires et/ou égrené dans les paysages cultivés. Les bourgs anciens se retrouvent pour la plupart en fond de vallée et de vallons, et de nombreuses maisons ponctuent les pentes.

Ce tissu discontinu épouse et longe les courbes topographiques, sur les zones basses où la pente est peu présente.

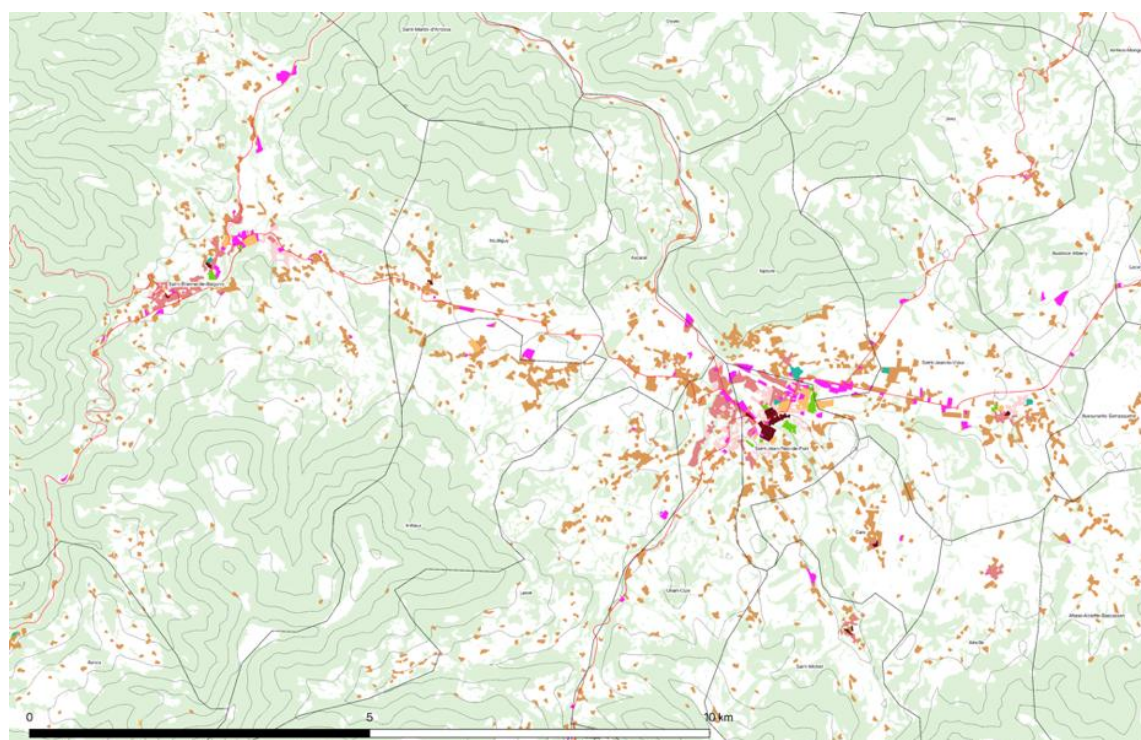
- Certaines zones urbaines forment des tissus denses et tenus, formant les centralités urbaines historiques de chaque commune. Ce tissu est présent sur les plaines ouvertes autour de Saint-Jean-Pied-de-Port, un paysage particulièrement convoité par les populations pour sa proximité à l'eau et ses étendues favorables à l'agriculture. Le secteur aggloméré formé par l'urbanisation de Saint-Etienne-de-Baïgorry et de Saint-Jean-Pied-de-Port est le site le plus urbanisé sur le territoire. L'urbanisation des deux communes forme une quasi-continuité urbaine le long des trames viaires, ponctuée à certains endroits par des poches de respirations.

Le nombre de zones d'activités est important autour du secteur aggloméré de Saint-Etienne-de-Baïgorry et de Saint-Jean-Pied-de-Port (*en rose sur la carte ci-après*). Ces zones d'activités constituent des « points noirs » dans le paysage. La plupart ont été aménagées déconnectées des codes architecturaux et urbains traditionnels, se rapprochant davantage d'un modèle standardisé en taule, de grande dimension, et où la place du piéton est absente. Ce sont des espaces à part, peu connectés au reste du tissu urbain et qui laissent une impression d'hostilité où le piéton n'a pas sa place.

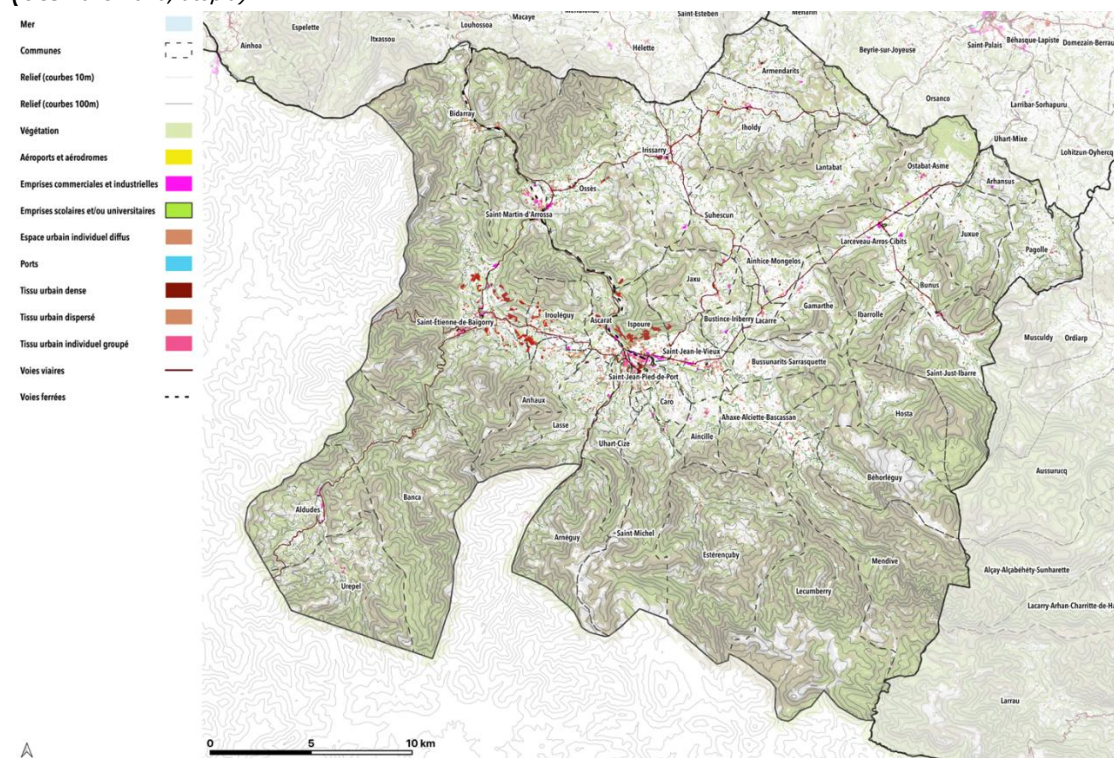
Toutefois, les entrées de villes et des villages n'ont pas été toutes impactées par les zones d'activités, plusieurs seuils existent et se distinguent, en fonction de l'impact des développements urbains, de la densité végétale et des éléments de patrimoines (*Cf schéma ci-après*).



Les entrées de villes et de villages types du territoire (atopia)



Cadrage des paysages artificialisés autour de Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Etienne-de-Baïgorry (OCS 2015 2020, atopia)



Paysage artificialisé et réseau viaire (OCS 2015 – 2020, atopia)

3. Structures de motifs paysagers

Par une première lecture sensible, ce territoire se décline à travers une grande diversité paysagère, associée aux pratiques de l'homme et à l'usage des ressources naturelles. La terre, l'eau et les forêts ont depuis longtemps été exploitées par les habitants, jusqu'à apporter et configurer au paysage des motifs et des singularités : la vigne et l'Irouléguy, les Nives puissantes, les creux des vallées escarpées, les larges ouvertures urbaines et viaires, les pentes rougies par la fougère vieillissante, les élevages ovins, bovins et porcins.



Lecture sensible du paysage (atopia)

LÉGENDE CARTE SENSIBLE PAYSAGÈRE

PAYSAGE DE PLAINES ET COLLINES

8. Les collines de la Joyeuse et de la Bidouze

PAYSAGE DE MONTS ET MASSIFS

13. La Nive de Bidarray

14. Les vallées de Baïgorry et des Aldudes

15.A. Le bassin de Garazi

15.B. Les Massifs des Arbailles

17.A. Grandes hêtraies et estives d'altitude d'Iraty

3.1 Les typologies paysagères déclinées

- **Les collines et les plaines pâturées à l'Est**

Les paysages sont assez larges et plats, ouverts et encadrés de versants collinaires très végétalisés, desservis par de petites routes ouvrant sur un champ de vision imprenable et donnant paradoxalement un sentiment fort d'isolement.

L'occupation est à dominante agricole, ponctuée de boisements composites, dont la densité et les essences varient en fonction de la proximité avec les zones urbaines, la nature des sols et du sous-sol (calcaire à l'argilo-siliceux).

Un système bocager dense quadrille les espaces de prairies et traduit la présence de plusieurs motifs spécifiques : les haies, les arbres isolés, les bosquets éparses. Les paysages bocagers sont de plusieurs types, avec des motifs de haies très différents : des haies plutôt denses et stratifiées d'arbres et d'arbustes et des haies davantage fines, morcelées et constituées d'une rangée arbustive ou arborée.

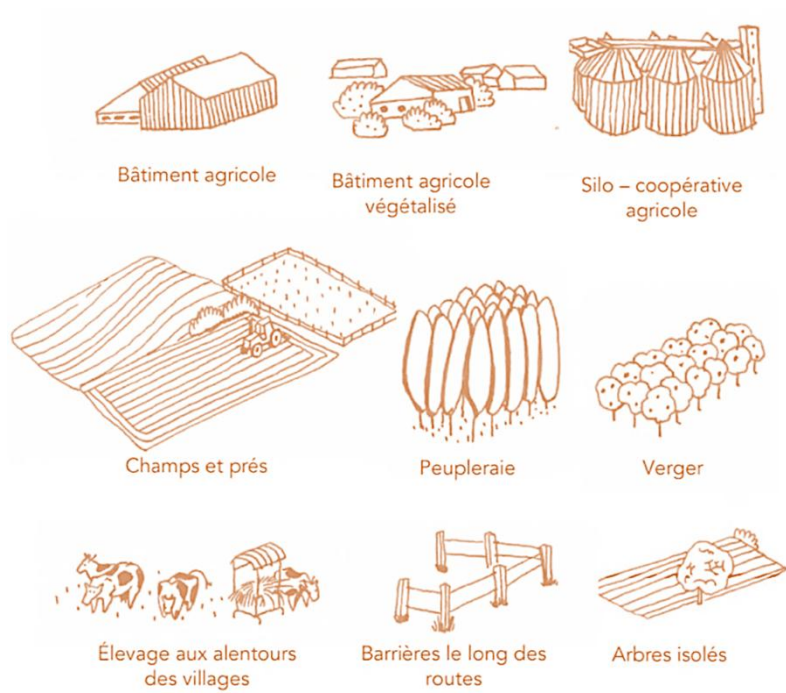
À mesure que l'on progresse vers le Nord, le paysage passe d'une dominante d'élevage bovin et ovin à des cultures céréalières, principalement du maïs, très présentes aux abords des cours d'eau, en particulier le long du gave du Saison. La présence de silos à maïs et les déclinaisons céréalières sont proprement des motifs associés à ce paysage. Toutefois, ce n'est pas le cas vers l'Est, où le paysage se caractérise par des vallons boisés denses et un système de bocage important.

La répartition ponctuelle et hasardeuse des exploitations agricoles est issue d'une disposition urbaine historique de l'habitat en « nébuleuse ».

Ces plaines et collines sont rythmées par la présence de nombreux cours d'eau, qui constituent des transitions d'un paysage à l'autre. Les vallées alternent entre habitations et végétations, offrant des cours d'eau tantôt sauvages et tantôt canalisés. Entre chacune d'elles, l'agriculture domine ainsi que des boisements, quadrillés par des systèmes de haies.



Collines et plaines entourées de montagne Baïgorri (Carole pro)



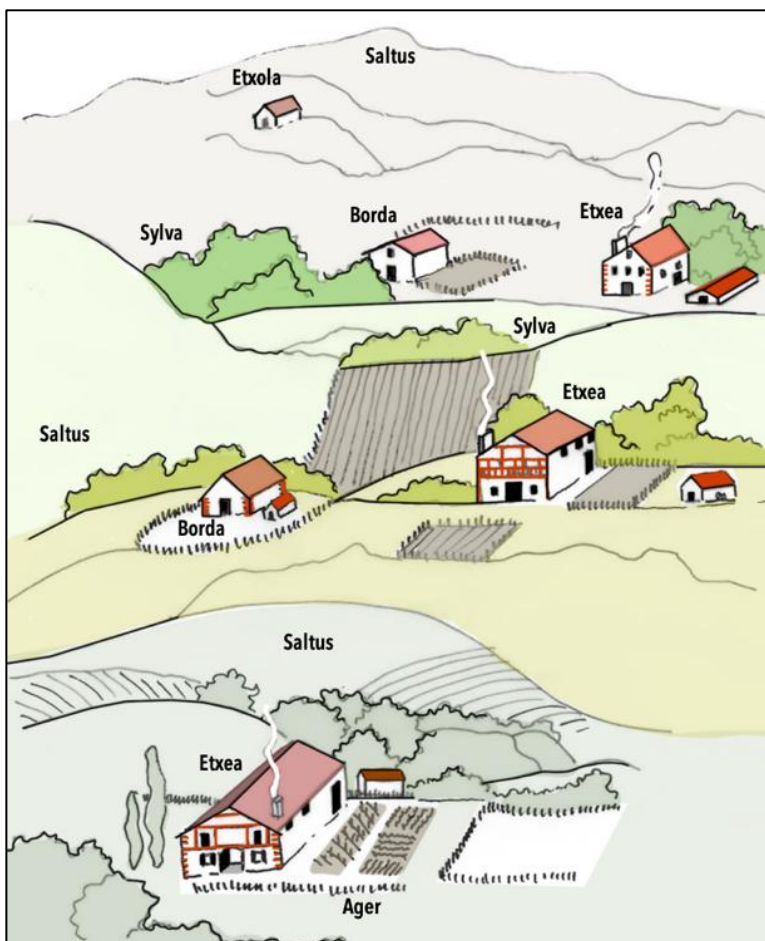
Motifs agricoles récurrents dans le paysage (atopia)

• La montagne basse et moyenne à l'Ouest

Structurée par la limite naturelle de la chaîne pyrénéenne au Sud et les reliefs moins marqués du piémont au Nord, l'organisation paysagère globale s'organise en trois étages paysagers principaux :

- Les fonds de vallées voués aux cultures et prairies de fauche et de boisements, praticables et constitués de maisons et d'exploitations agricoles. Les motifs récurrents correspondent aux brebis, à la fougère qui apporte cette couleur rousse caractéristique, les systèmes de haies et les cours d'eau sinueux et discrets. Ces vallées sont relativement plates et cultivables, comblées par des prairies clôturées de piquets d'acacias, qui contrastent avec les grandes fougères qui colonisent les pentes. À l'automne, les pentes se colorent de l'orange, du marron et du violet de la fougère, de l'ajonc et de la bruyère. Plusieurs végétaux dominent visuellement ces paysages : la fougère aigle, les plantes des prairies (« l'herbe ») et les trois chênes : le chêne pubescent, le chêne pédonculé et le chêne tauzin.
- Les espaces intermédiaires sont occupés par des pâtures de bas-versants, des bocages et des bordes, de la forêt dense (chênaie, hêtraie et hêtraie-sapinière) et de hautes granges. C'est une terre de « pente », de relief, où s'étalent les exploitations agricoles et d'élevage dans les zones basses, les bordes où s'égrènent des exploitations agricoles. Ce paysage est celui de la forêt, de la fougère et des animaux, tels que la brebis, des bovins et des Pottocks.

- Les espaces d'altitude comprennent la lande de pelouses basses et hautes, les forêts de pins à crochets, les lacs d'altitude, les falaises abruptes et les sommets rocheux voire combes enneigées pour les pics les plus élevés. Ces espaces s'animent à la fin du printemps jusqu'à l'automne à la suite de la transhumance des troupeaux de vaches ou de brebis, qui montent depuis les maisons des vallées. Les fougères laissent leur place à des pelouses rases. Durant l'été, les bergers utilisent les bordes aux altitudes les plus basses et les cayolars plus hauts qui ponctuent les paysages de pelouses et de pierres. De nombreuses petites constructions, installations et aménagements divers parsèment ces espaces d'herbes et de forêts : les cayolars, les anciennes installations humaines du néolithique sur les hauts plateaux (cercles de pierre d'Okabe...) et autres constructions historiques (tour d'Urkulu...), les cabanes de chasse à la palombe, les chalets à Irati, les aménagements autour des sources... C'est pour ainsi dire le règne de l'habitat temporaire et saisonnier.



*Organisation urbaine de la montagne
(Source : Le feu pastoral en Pays Basque, Euskal Herriko)*

Des motifs spécifiques caractérisent cet étagement et cette composition paysagère :

- Une prédominance des paysages agro-pastoraux, une activité inféodée aux rythmes des saisons et des conditions d'accès à la ressource herbagère. C'est ce pastoralisme qui a façonné et qui façonne encore aujourd'hui les paysages de montagne : Le système étagé des ensembles des ressources herbagères et les pratiques anciennes associées de la transhumance, de l'écobuage et du fauchage font toujours partie du cortège de pratiques inhérentes à l'activité pastorale.

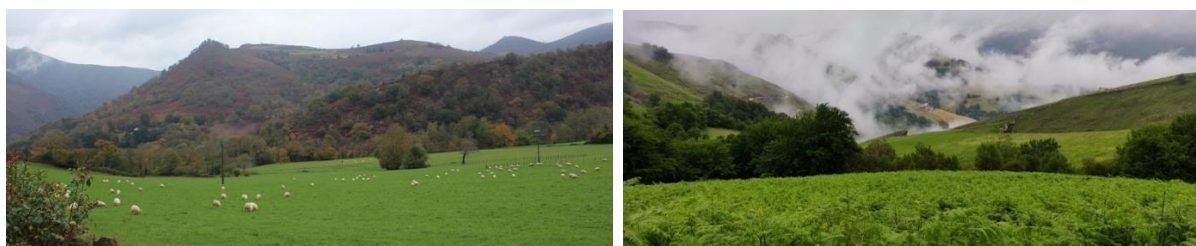
- Trois milieux emblématiques : une présence très forte de la lande, qui représente un apport de litière, de matière organique et d'herbe de pacage après les coupes, de la forêt et

des estives.

- Des paysages alimentaires accrochés aux pentes et aux vallonements du relief comme c'est le cas sur la séquence des Aldudes avec les cultures d'Irouléguy.
- Une présence urbaine traduite par des bourgs principaux et un système de « quartier » caractérisant le tissu diffus dans le paysage. Certaines communes n'ont d'ailleurs pas réellement de bourgs mais plusieurs quartiers équivalents. Dans le cas où un bourg existe, les quartiers et fermes isolées se trouvent en général plus en marge de ces terroirs riches et faciles à exploiter.

-

PLUi Sud Basse Navarre – Rapport de présentation – 1.4/Diagnostic paysage
Version approbation – CC 22/02/2026

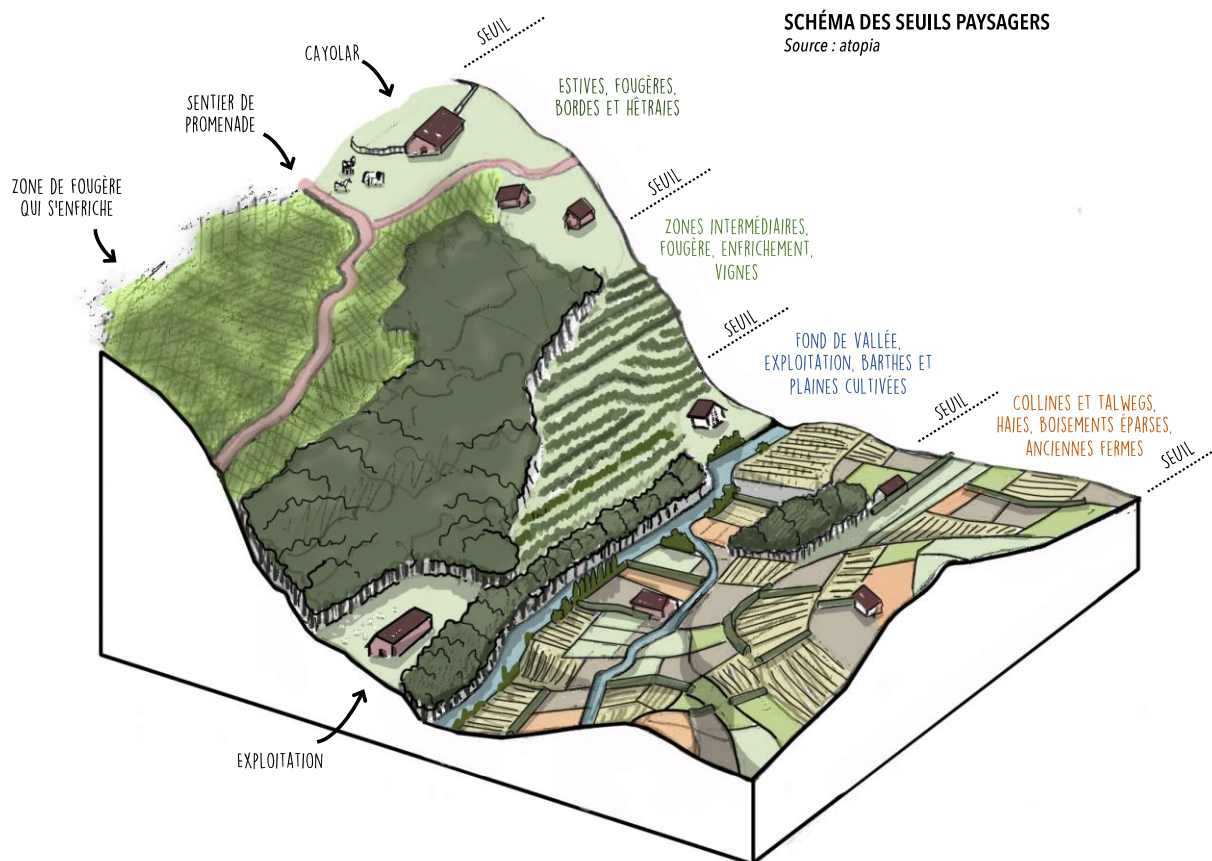


Photographies de montagne dans le secteur de Bidarray (Source : atopia)

• Les paysages de transitions montagne / colline

En parcourant le territoire d'Ouest en Est, nous sommes frappés par les variations paysagères et plus précisément les grandes transitions qui s'opèrent. Plusieurs composantes génèrent de telles évolutions dans le paysage, très perceptibles en parcourant le territoire par les réseaux routiers et depuis les points hauts :

- Le premier élément marquant est le relief, qui joue beaucoup sur les premières perceptions visuelles, les rythmes et les transitions / seuils associés à la variation topographique et géologique du territoire.
- Le second élément, plus discret mais définitivement un marqueur fort du territoire, est l'eau, du littoral aux vallées puissantes et larges et jusqu'aux chevelus humides et aux discrets affluents qui définissent des « seuils » puissants dans le paysage.
- Enfin, la végétation, le socle naturel herbacé arbustif et arboré constitue également une composante saillante qui varie d'un bout à l'autre du territoire, s'accrochant aux pentes, aux fonds des vallons, à l'alignement, en haie, isolée, naturelle ou taillée. Sa densité et sa hauteur apportent au paysage un sentiment de splendeur sur les zones montagneuses, intime dans les vallées, et protecteur dans les zones urbaines. Sa présence traduit également des seuils et des transitions : sur les zones intermédiaires des versants montagneux.

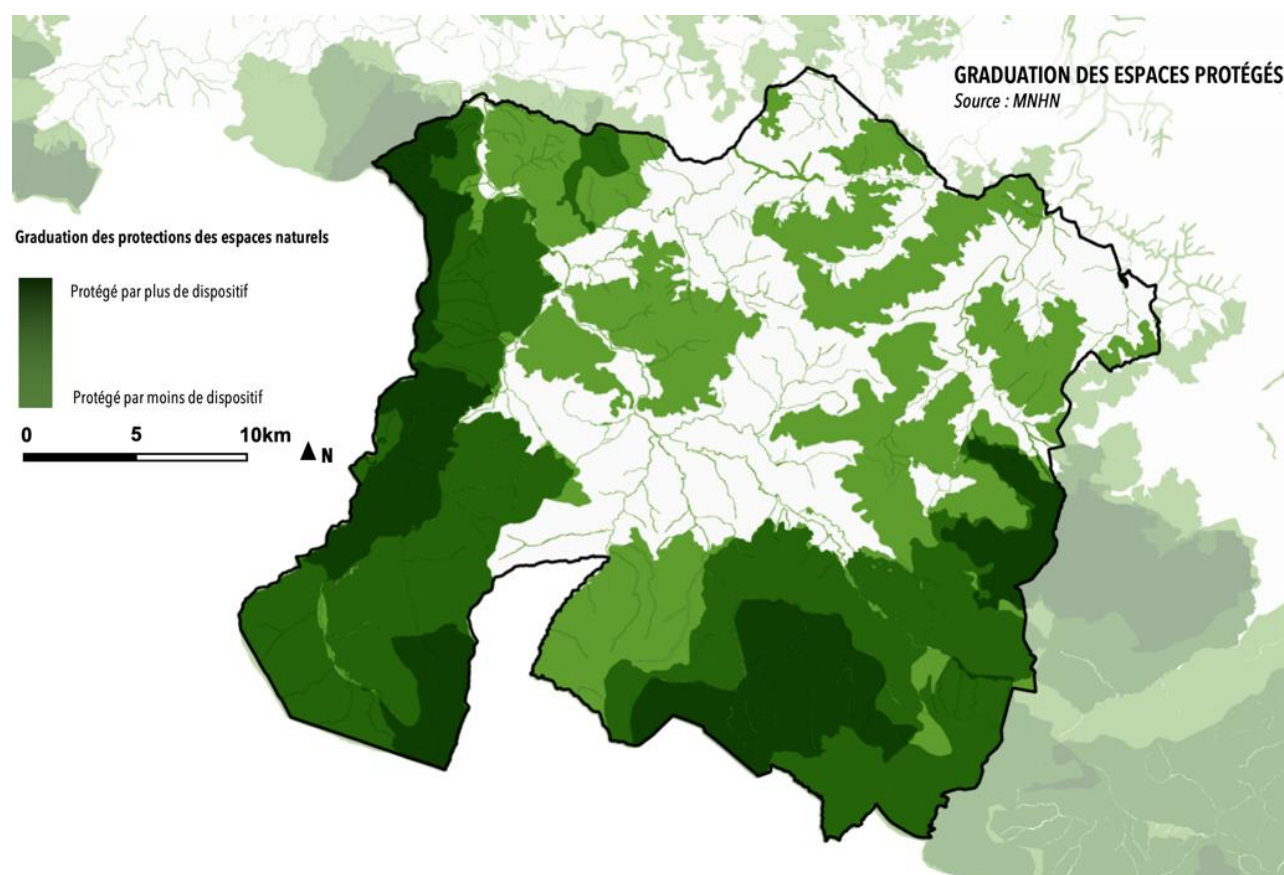


4. Patrimoine paysager protégés

La richesse des milieux est connue et fait l'objet de protections et/ou outils de gestion (Znieff, Natura 2000, sites ENS, sites du conservatoire du Littoral, cantonnement de pêche, sites classés ou inscrits, sites naturels gérés par les collectivités etc..).

Cette richesse biologique participe à l'attrait paysager et touristique du territoire. Près de 62% du territoire de la Montagne Basque est couvert par des dispositifs d'inventaires, de protections, de valorisations ou de gestions du patrimoine naturel. Le secteur du Sud de la Basse Navarre en fait partie, avec une concentration importante de dispositifs de protection et de gestion au Sud et à l'Ouest du territoire, sur le secteur de la montagne.

Ainsi, ZNIEFF de type I et II ou Natura 2000 sont identifiés et reconnaissent la valeur écologique de ces milieux. De la même façon, les secteurs où la présence des forêts est importante sont aussi les plus protégés, c'est le cas de quelques secteurs ZNIEFF sur les espaces des collines plus à l'Est du territoire. Toutefois ces dispositifs sont davantage morcelés et peu connectés entre eux comme c'est le cas sur la montagne.



4.1 Patrimoine naturel

Le secteur est très largement concerné par des zones de protection des patrimoines naturels. Ainsi nous retrouvons des zones classées Natura 2000, et d'autres inscrites en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Les premières comprennent l'ensemble des massifs montagneux (vallée des Aldudes, Baigura, Cize, Iraty et Arbailles) mais aussi tous les cours d'eau et leurs berges. Les espaces concernés par l'inscription au titre des ZNIEFF recouvrent en grande partie les zones Natura 2000 mais sont aussi bien plus étendus. Sont alors inscrits notamment en plus des zones de montagnes, une grande partie des collines du centre et du nord de notre zone d'étude ainsi qu'à nouveau tous les cours d'eau.

Une des particularités de certaines forêts dont celle de l'Oztibarret est la quantité remarquable d'arbres anciennement traités en têtards, encore présents dans ses peuplements. Il s'agit de hêtres, en très grande majorité. Ils sont les vestiges toujours vivants de pratiques traditionnelles anciennes du monde rural, essentielles pour satisfaire à la fois les besoins de l'élevage et les besoins énergétiques des populations.

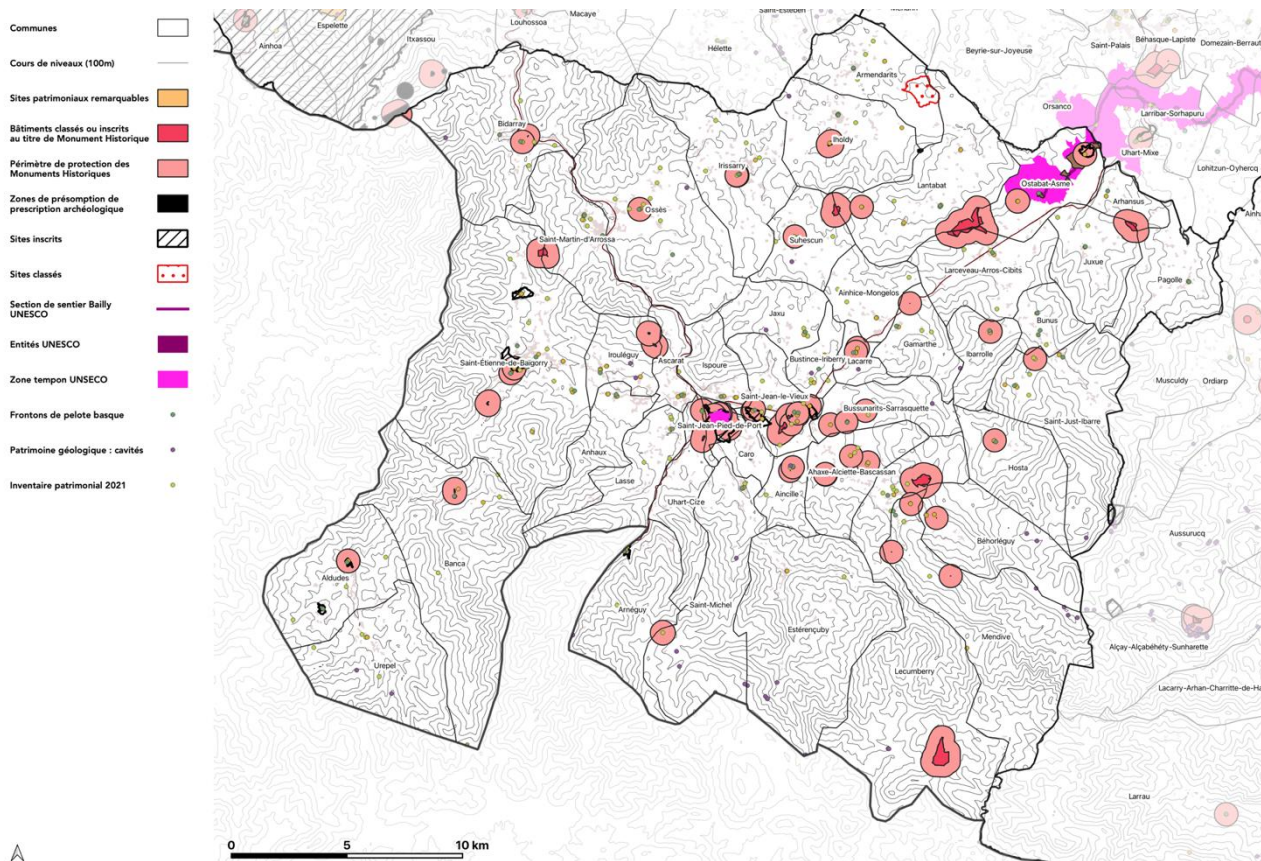
Les pratiques sylvo-pastorales permettaient de récolter du bois de chauffage tous les 20 à 30 ans, par coupe de rejets issus de peuplements et d'alimenter les fours à charbon présents sur site. Ces arbres possèdent aujourd'hui un grand intérêt patrimonial. Ils témoignent de pratiques anciennes rares à l'échelle de la Montagne Basque.

4.2 Patrimoine bâti protégé

Ce territoire se compose de plusieurs éléments bâtis protégés au titre des Monuments Historiques. Les éléments patrimoniaux s'articulent beaucoup autour de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port, véritable cœur urbain de ce territoire. Ce secteur est également traversé par le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et le GR10, GR 65 véritable support d'observation du paysage.

Le patrimoine reconnu se caractérise par une diversité d'éléments protégés. Sont recensés notamment :

- Des éléments de patrimoine protohistorique, correspondant principalement à des menhirs, des zones de fouilles archéologiques et des ruines anciennes. Un inventaire archéologique est actuellement en cours dans le Pays Basque pour recenser ces éléments de patrimoine, en appui de la DRAC.
- Des éléments de patrimoines religieux ou liés à l'histoire du territoire, notamment des chapelles, des églises, des forts, des arènes ou des châteaux qui ont des architectures très riches et diversifiées (matériaux, hauteurs, formes et détails).
- Des tissus villageois de qualité, labélisés Plus Beaux villages de France : Saint-Jean-Pied-de-Port. Certains autres villages ne sont pas nécessairement protégés, mais dégagent une qualité patrimoniale, notamment par la présence de fortifications anciennes, de rues commerçantes typiques ou de maisons historiques conservées.
- De nombreux dispositifs existent sur le territoire :
- des Monuments Historiques et leur périmètre de protection (la liste des Monuments Historiques est disponible en annexe),
- des Sites patrimoniaux remarquables : un SPR est à l'étude sur le territoire de Saint-Jean-Pied-de-Port.
- des sites classés et des sites inscrits,
- des zones de présomption de prescription archéologique,
- des monuments classés UNESCO avec leurs zones tampon, notamment la porte Saint Jacques à Saint-Jean-Pied-de-Port.



Carte des dispositifs de protection du patrimoine bâti et paysager (Source : Atlas des patrimoine culturel, CAPB, UNESCO, atopia)

4.3 Patrimoine du quotidien

Les maisons basques

Dans l'histoire et l'héritage basque, la maison, « Etxe » s'impose dans le paysage, avec deux styles de maisons :

- à pans de bois qui se caractérise par une façade à pignon sur rue d'un ou deux étages avec des fenêtres à croisées, s'appuyant sur un bandeau transversal mouluré.
- en pierre, principalement de style Renaissance, réservée aux plus fortunés, présente des caractéristiques quasi-identiques à la différence que les encadrements de portes et fenêtres sont en pierre jaune de Mousserolles.

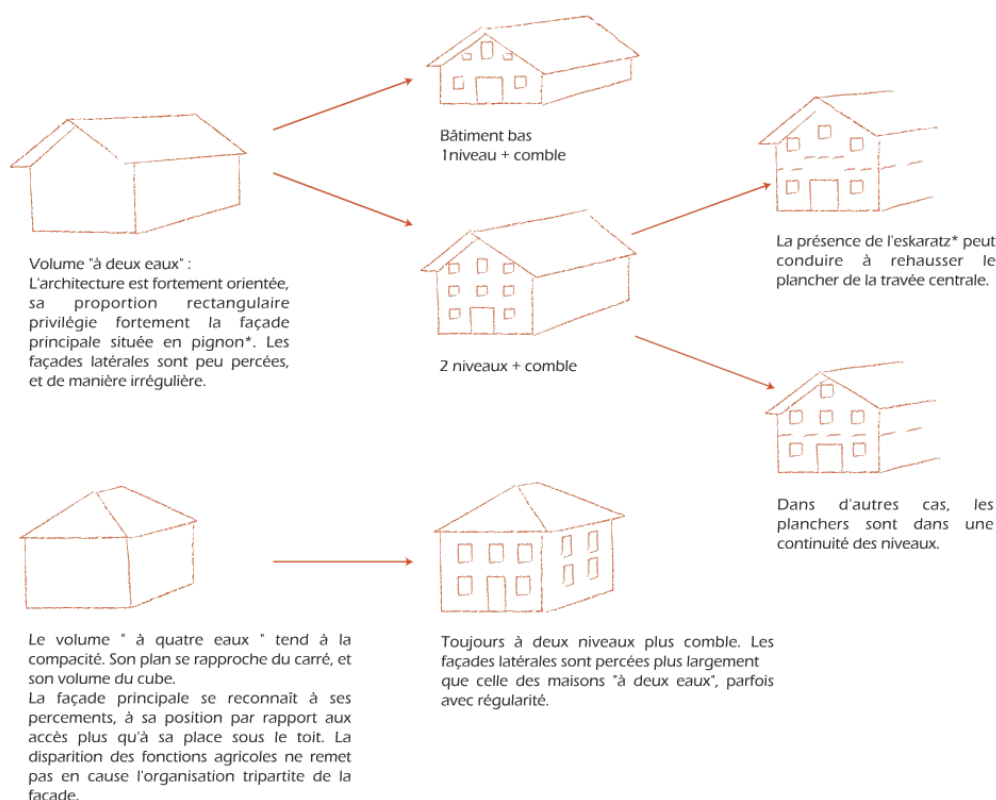
Jusqu'au Moyen Âge, la maison bloc à salle unique, en pierre, en pisé ou en bois, est présente sur les trois provinces historiques du Pays Basque, au même titre que la maison tour et les bâtisses en pierres sèches couvertes de lauzes. En fonction des provinces, plusieurs styles de maisons se distinguent les unes des autres.

En fonction des provinces historiques, l'architecture évolue d'un bout à l'autre du territoire. Ainsi, le modèle architectural du Labourd est différent de celui de la Basse Navarre et de la Soule.

Situé en Cize, Baïgory et Ostabarret, qui se traduit par une façade enrichie d'une porte centrée en plein cintre, en pierres appareillées et à claveaux surélevés. En dépit de la complexité de sa topographie, morcelée par les reliefs et les vallées, le secteur, qui correspond au sud de la Basse Navarre, présente une remarquable cohérence architecturale. Des maisons-blocs* massives abritent sous un même toit le logement des hommes et celui des animaux, les récoltes et le fourrage, ainsi que tout le matériel nécessaire à la vie de l'exploitation.



Quelques exemples de maisons situées en Basse Navarre (atopia)



Schémas de l'habitat traditionnel en Basse-Navarre (Source : CAUE)

L'appropriation de l'Etxe dans les constructions contemporaines : le style Néo-Basque

Au début du XXe siècle, l'essor du tourisme de luxe a donné naissance à un courant régionaliste duquel est issu le style Néo Basque. Les façades sont identiques à l'etxe traditionnelle, principalement labourdine et jouent avec de nombreuses combinaisons : multiplication des décrochements de l'avant corps, superposition d'étages et asymétrie des toits. Cette architecture s'inspire des éléments traditionnels : sablières, pans de bois souvent factices, en ciment et les balcons deviennent de simples éléments de décors. Plusieurs évolutions de l'Etxe apparaissent, notamment le style « cantabro-aquitain », couvert de tuiles, en Navarre et au Labourd, et le modèle « pyrénéen », couvert d'ardoises, en Soule. D'autres changements apparaissent, l'ossature de bois des maisons se recouvre d'un enduit imitant la pierre et les fenêtres seront entourées d'un cadre en bois mouluré avec des garde-corps en fer forgé. La maison basque perd progressivement sa fonction rurale pour tendre vers un style néo-basque, puis par la suite en maisons labourdines banalisées. Le style l'etxe est si fort qu'il n'arrive pas, ou très peu, à être véritablement renouvelé sur le territoire.



Maisons collectives et individuelles à Ascarat (source : atopia)

Le cayolar

Les cabanes d'estives sont le lieu d'habitation des bergers durant la période estivale de pâture en haute montagne. Elles permettent de regrouper le troupeau dans des enclos construits à proximité et sont le lieu de la fabrication des fromages. Ces cabanes sont nommées « cayolars » en basque et « cuyalas » en béarnais et présentent des particularités suivant les territoires. Le lieu de leur implantation est choisi avec attention, elles sont souvent construites sur un replat ou en surplomb, en dehors des couloirs d'avalanches ou adossées à un bloc erratique, ou une falaise en guise de protection. Les cabanes d'estives et les enclos sont implantés à la croisée de différents parcours de pâture. Ces cabanes ont récemment dû s'adapter aux nouvelles normes encadrant la production de fromages, et offrir le confort attendu par la nouvelle génération de bergers qui assure la transhumance estivale en famille. Les récents projets de réhabilitation s'appuient sur une énergie solaire intégrée pour alimenter les besoins quotidiens en électricité.



Quelques cayolars en montagne Basque (Source : atopia)

La borde

Dans l'ancien haut allemand, borda signifie planche. Dans les textes français anciens, la borde désigne une métairie. Le bordier est un tenancier qui exploite un bien, moitié pour lui, moitié pour le propriétaire. Ce modèle évoluera à la Révolution française, vers une indépendance en faveur des exploitants qui deviendront propriétaire de leur terre. La borde est historiquement une construction éloignée du village et de la maison, modeste et simple. Elle sert à garder les troupeaux, les récoltes, le foin, la fougère et autres denrées. Ainsi, sa forme reste rudimentaire, assez basse et longue, dans des matériaux locaux.

La bastide : une forme remarquable d'habitat

Cette forme apparût au XII^e siècle et répondit à des nécessités d'ordre démographique, commercial, voire stratégique. Les bastides étaient construites sur un plan régulier avec une place centrale réservée aux échanges et au négoce. Il existe quelques modèles de bastides encore bien préservés sur le territoire, c'est notamment le cas de Saint-Jean-Pied-de-Port.

4.4 Patrimoine jacquaire et patrimoine mondial

Le territoire Sud Basse Navarre est traversé par de nombreux chemins jacquaires. Associées à cette histoire, le territoire dispose de deux composantes inscrites au patrimoine mondial au titre du Bien « Les chemins de Saint Jacques de Compostelle ».

Composante Porte Saint Jacques. Cf SPR St Jean Pied de Port. Le périmètre zone tampon concernant cette composante a été intégré dans l'étude de délimitation du périmètre SPR. La commune de Saint Jean Pied de Port est en train de rédiger le plan de gestion local associé au périmètre zone tampon,
Composante section de chemin « Aroue-Ostabat ».

4.5 Patrimoine religieux

Il est fréquent de rencontrer le long d'un chemin, au bord d'un champ ou à un croisement de petites routes dans les collines des croix, ou des vierges. Si c'est le cas dans tout le Pays Basque, ces signes religieux sont encore particulièrement nombreux sur ce territoire. Leur présence est accentuée par la singulière visibilité des églises et chapelles au coeur des bourg et/ou sur les crêtes, ou isolées dans un vallon (chapelle d'Harambeltz). Il y a une sorte de mise en scène des signes religieux dans ces paysages, de telle manière qu'ils accompagnent encore fortement la vie quotidienne des habitants.

Évolution des paysages

1. Évolution des pratiques agropastorales sur le territoire

La dynamique agricole sur le territoire permet de relever plusieurs constats sur la pérennité de certaines pratiques et traditions, ainsi que le maintien des paysages. Tout d'abord, il est observé globalement une diminution des surfaces agricoles utilisées des moyennes et grandes exploitations, plus ou moins fortes sur certains secteurs. De plus, en parallèle, il est intéressant d'observer une diminution du nombre de moyennes et grandes exploitations entre 2010 et 2020, proportionnellement au phénomène observé sur les Surfaces Agricoles Utiles.

Dans les années 50 à 90, la hausse de la mécanisation et la mise en place de la PAC amènent les agriculteurs à produire davantage pour avoir un meilleur rendement dans leur production. De nouvelles cultures font leur apparition, les céréales se développent, notamment le maïs, les parcelles s'agrandissent et les motifs végétalisés qui délimitaient autrefois les tracés parcellaires disparaissent ou s'effacent dans un enfrichement végétal.

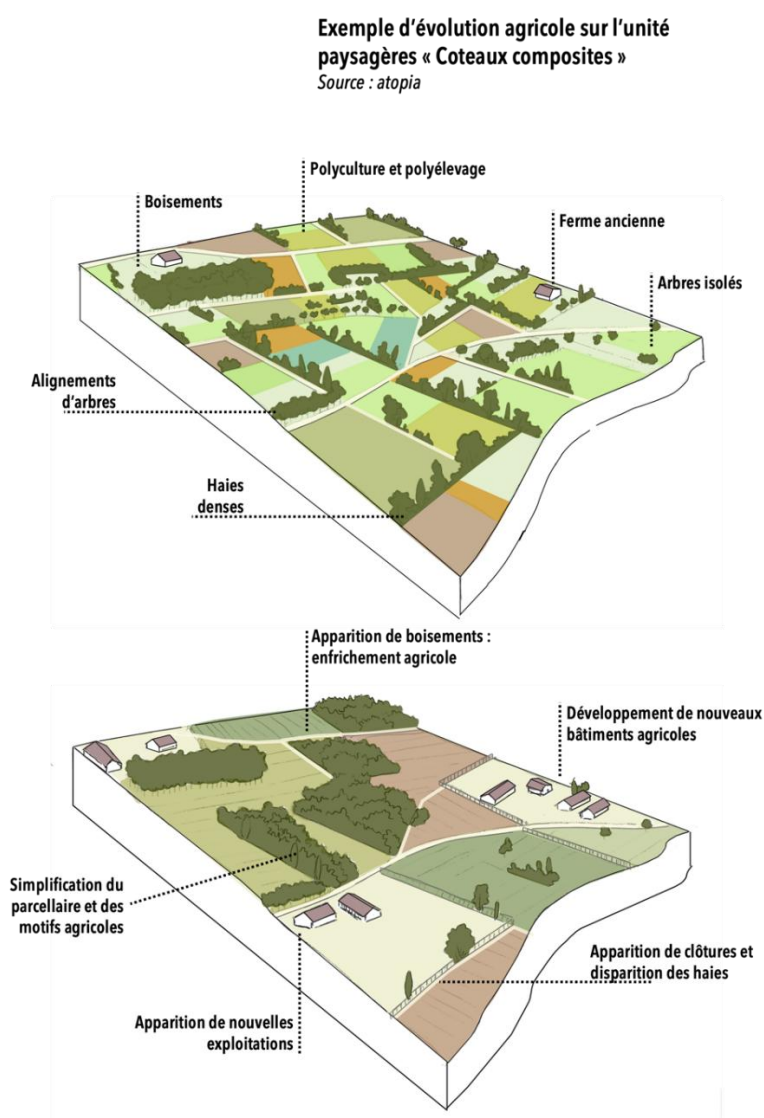
1.1 La disparition des clôtures et des bocages

La haie dans le paysage assure plusieurs rôles fondamentaux dans le paysage : une protection contre les vents, une diminution des écoulements de pluies, des abris et une ressource alimentaire pour la petite faune, les insectes et les oiseaux. Elle constitue également une source d'énergie renouvelable, notamment pour la production de bois d'œuvre et de bois de chauffage. La régression de ce motif impacte fortement les paysages et tend également à banaliser les compositions paysagères. Outre la haie, ce sont également les clôtures (muret, etc.) qui sont menacées. Elles jouent un rôle culturel très ancien car elles permettaient autrefois de délimiter les propriétés.

Sur les photos aériennes ci-après, on constate un enrichissement sur des secteurs où la haie était autrefois présente, notamment les espaces de pentes douces. L'agrandissement des parcelles a conduit à cet effacement des motifs bocagers, jusqu'à faire disparaître quasi-totalement les haies et les arbres isolés par endroits.



Évolution du paysage agricole près de Armendarits en Basse-Navarre (Source : Géoportail)



1.2 Évolution des pratiques d'élevage

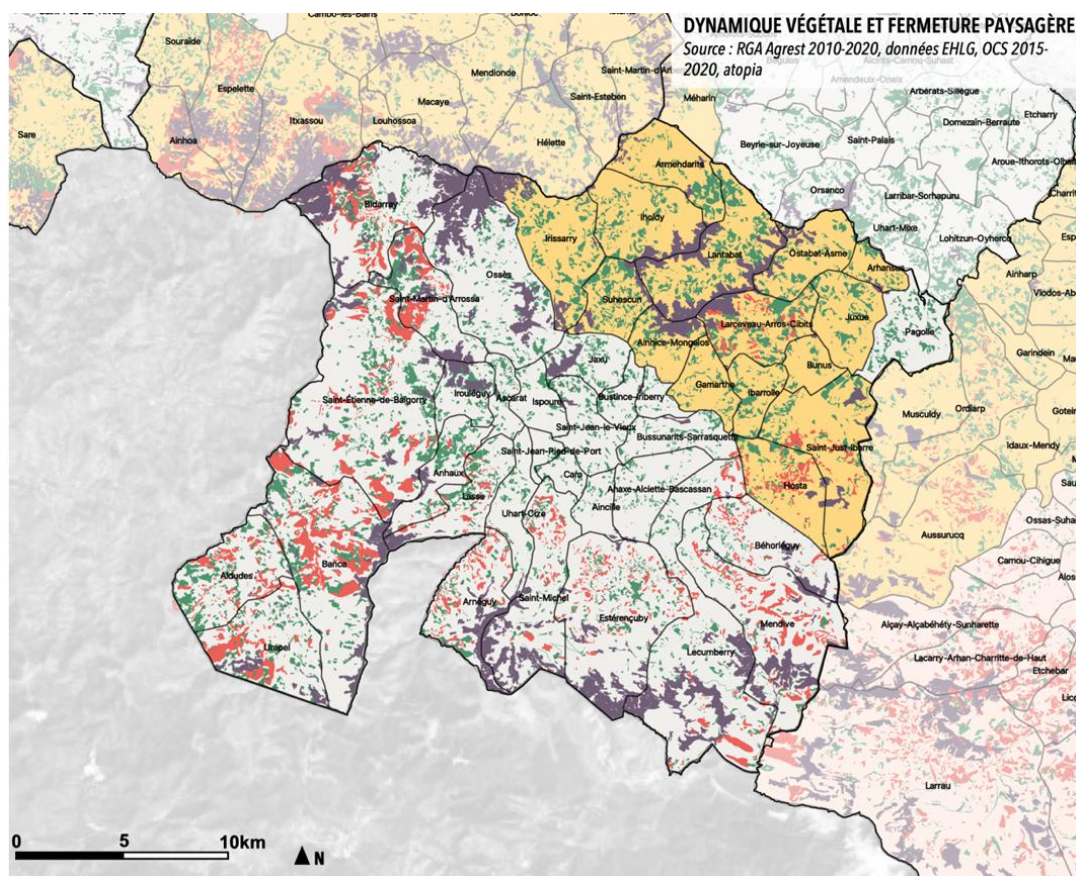
Depuis les années 80, l'élevage semble avoir considérablement évolué. On peut deviner cette évolution importante par la progression du socle boisé sur le territoire, notamment dans les zones de montagne : plus la forêt gagne du terrain, plus l'élevage semble avoir diminué. Toutefois, l'élevage est une activité qui semble se pérenniser à partir de 2010 sur certains secteurs du territoire. En effet, l'augmentation des espaces de fourrage depuis 2010 renforce l'idée d'un développement / une stabilité en faveur de l'élevage, tout comme l'augmentation des surfaces de prairies permanentes et des estives/landes. Tandis que l'élevage de brebis semble être maintenue dans le Pays Basque, on constate que l'activité de transhumance diminue de plus en plus, devenue trop contraignante dans certains cas. L'activité bovine diminue également considérablement contrairement à l'activité caprin qui augmente beaucoup.

1.3 Vers une fermeture des paysages et une augmentation des risques d'incendies

L'abandon de ces pâturages et fougères est à la fois lié au changement de pratiques, mais aussi au déclin de l'activité pastorale, et a pour conséquence la fermeture progressive des paysages des montagnes sur toute la frange ouest où le relief commence à être accidenté. L'enfrichement et la dégradation des couverts végétaux augmentent les risques de glissements de terrains et d'incendies. L'évolution des pratiques a également conduit à l'abandon de l'entretien des réseaux de haies, à leur disparition et à une simplification du paysage agricole. Certains secteurs du territoire sont plus sujets à la fermeture paysagère, au regard de l'évolution de l'élevage et de l'évolution du socle boisé (évolutions positives et négatives observées), permettant ainsi de faire état des zones davantage fermées et des zones davantage ouvertes. Les paysages de la vallée des Aldudes et des montagnes à Bidarray sont particulièrement fermés. A Banca par exemple, on constate une très grande augmentation des surfaces de boisements sur les pentes.

1.4 Une réduction des motifs de vignes

Au XXe siècle, la vigne était répartie sur l'ensemble des versants. Aujourd'hui, la vigne n'est présente que sur les hauteurs des coteaux, notamment en réponse à la charte pour l'AOP Irrouléguy. Ainsi, les pieds des pentes se sont enfrichés par un épais socle boisé, fermant le paysage. Des cabanes de vignes témoignent encore de la présence de cette activité.



Evolution du socle boisé et entretien par le pâturage (1950-2020)

- Pelouses et prairies pâturées
- Zones fermées : artificialisation, boisement, boisement clairesemé, densification, enrichissement
- Zones ouvertes : coupe, défrichement, forêts disparues

Dynamiques liée à l'élevage (2010-2020)

- Augmentation de l'élevage (brebis, chèvre)
- Diminution de l'élevage

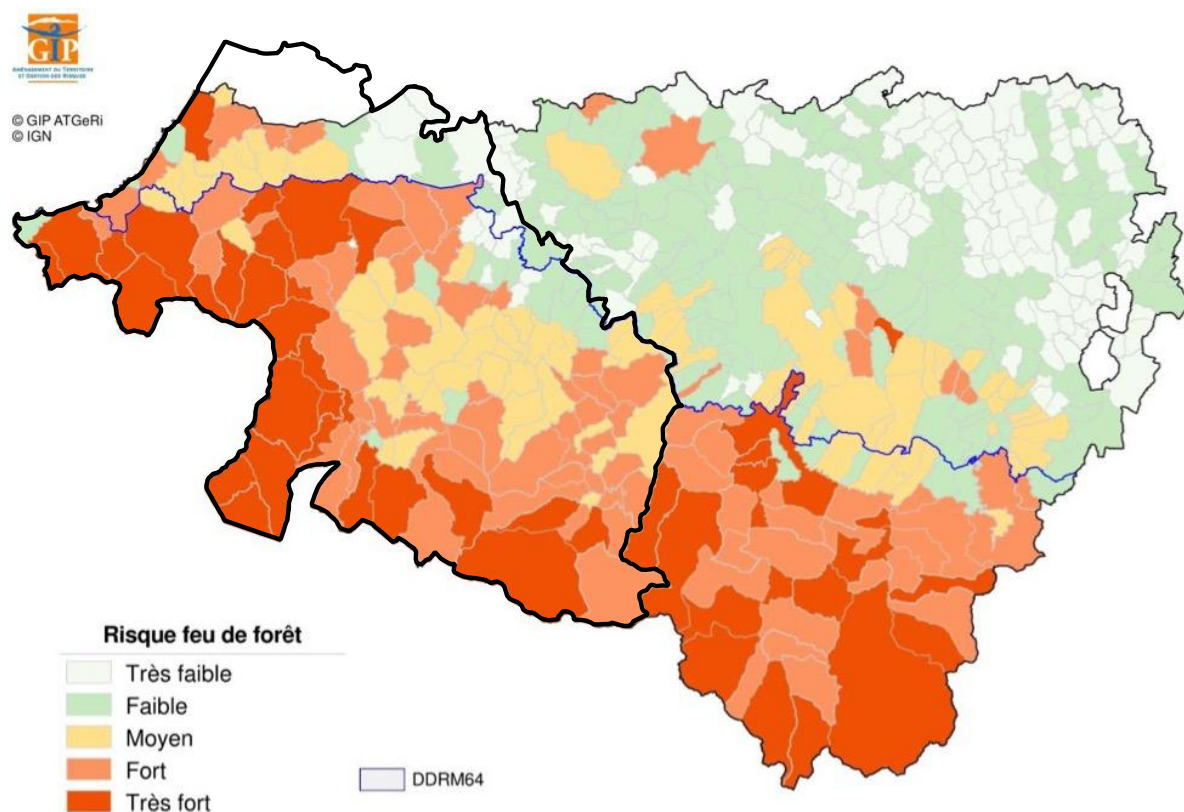


Évolution du paysage agricole à Banca de 1950 à 2022 (Source : Géoportail)

2. Paysage et changement climatique

Le risque d'incendie, accru par l'augmentation des épisodes de sécheresse, est une préoccupation majeure sur le territoire notamment dans les zones de montagnes et quelques secteurs sur le littoral. Ce phénomène s'intensifie à mesure que les températures augmentent et durent sur des longues périodes. Les incendies impactent beaucoup les paysages et la biodiversité en modifiant le socle boisé.

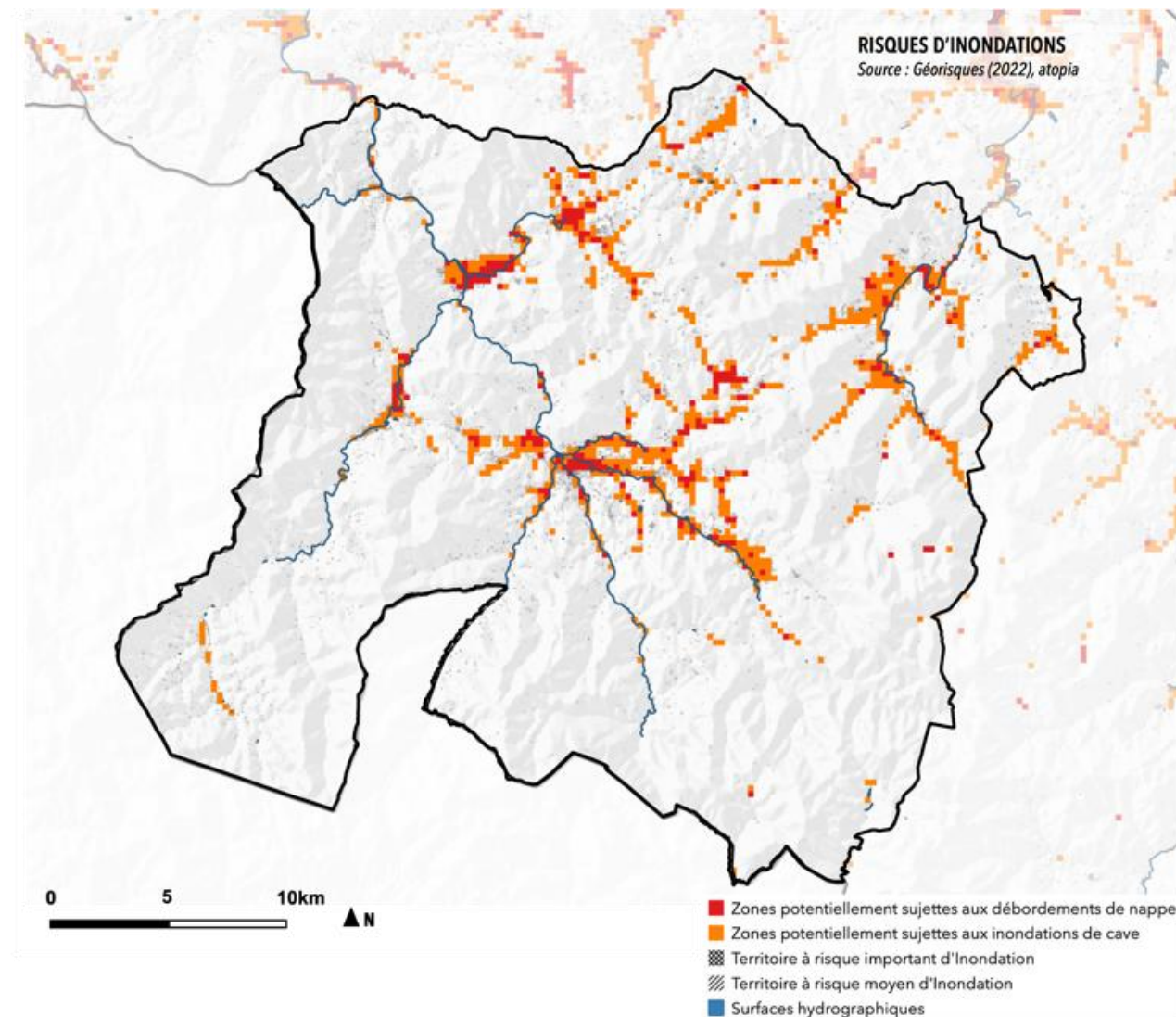
Risque feu de forêt		Aléa feu de forêt				
		Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Enjeux	Faible			Faible	Moyen	Fort
	Moyen	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
	Fort			Fort	Très fort	Très fort



Carte du risque feu de forêt à l'échelle de la commune (Source : Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies pour le département des Pyrénées-Atlantiques)

Les inondations sont très fréquentes sur le territoire, elles font partie de l'histoire. Les populations locales ont toujours vécu avec elles, notamment à travers l'utilisation de fossés avec des systèmes de canaux qui drainaient et évacuaient le surplus d'eau. Aujourd'hui, les inondations sont plus fréquentes et intenses, notamment celle de 2014 qui a fortement impacté le territoire. Du fait des inondations, les formes des cours ont beaucoup évolué ces dernières années.

Les Nives et la Bidouze sont les cours d'eau les plus concernés par les inondations.



3.Évolution urbaine

3.1 Historique de l'urbanisation et des infrastructures

- **La naissance d'un paysage à l'habitat dispersé**

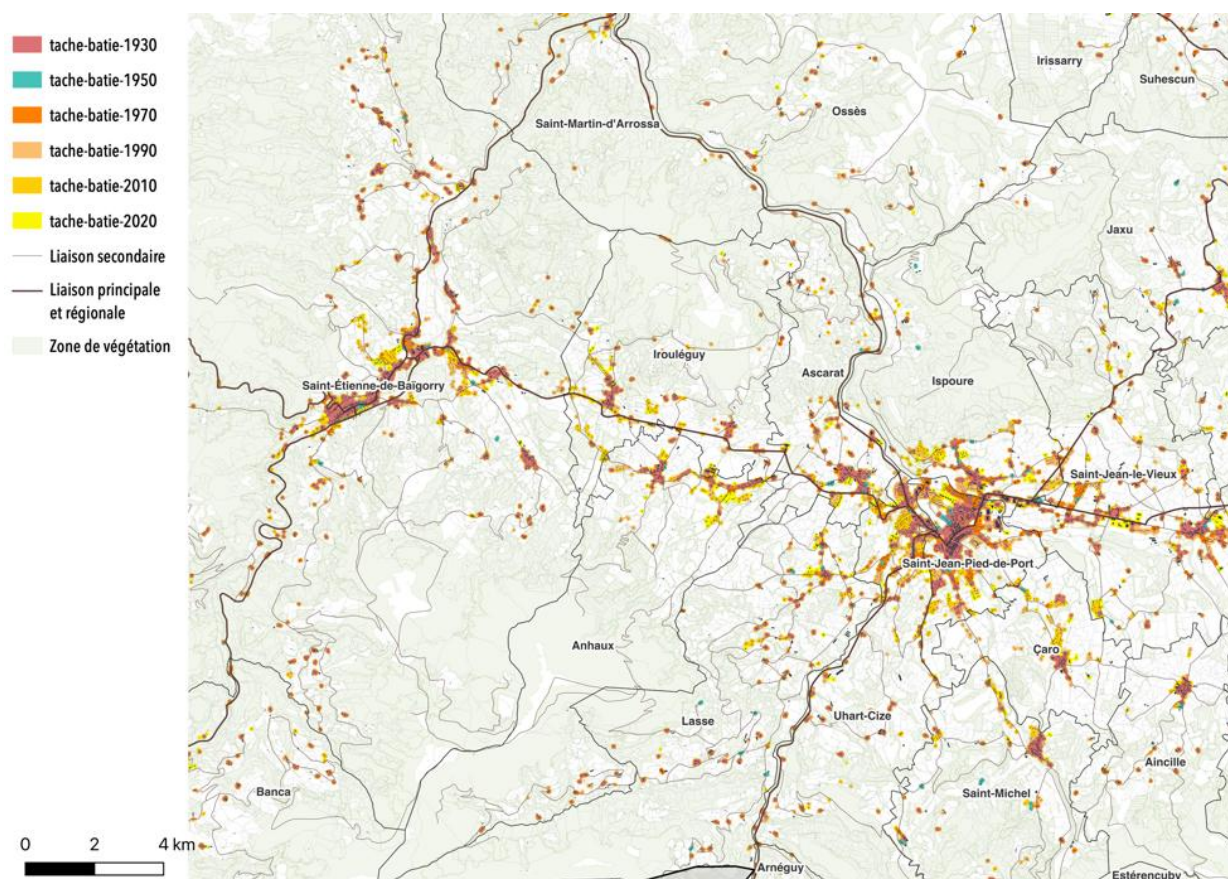
Les premiers habitats semblent s'être établis individuellement ou en très petites unités sur des terres fertiles et aux pentes bien exposées. Les nouvelles maisons se sont groupées autour des anciennes, constituées par les premières familles pour former des hameaux. La création progressive de maison en dehors du noyau initial, sur les terres indivises de la communauté, par les cadets des familles, a donné naissance à des hameaux à l'habitat dispersé. Ces hameaux se sont transformés en quartiers au fil du temps. C'est au XVe et au XVIe siècles que se sont constitués véritablement les villages regroupés autour de l'église, du cimetière, du fronton et de la mairie.

- **Les évolutions des années 70 jusqu'aux années 90**

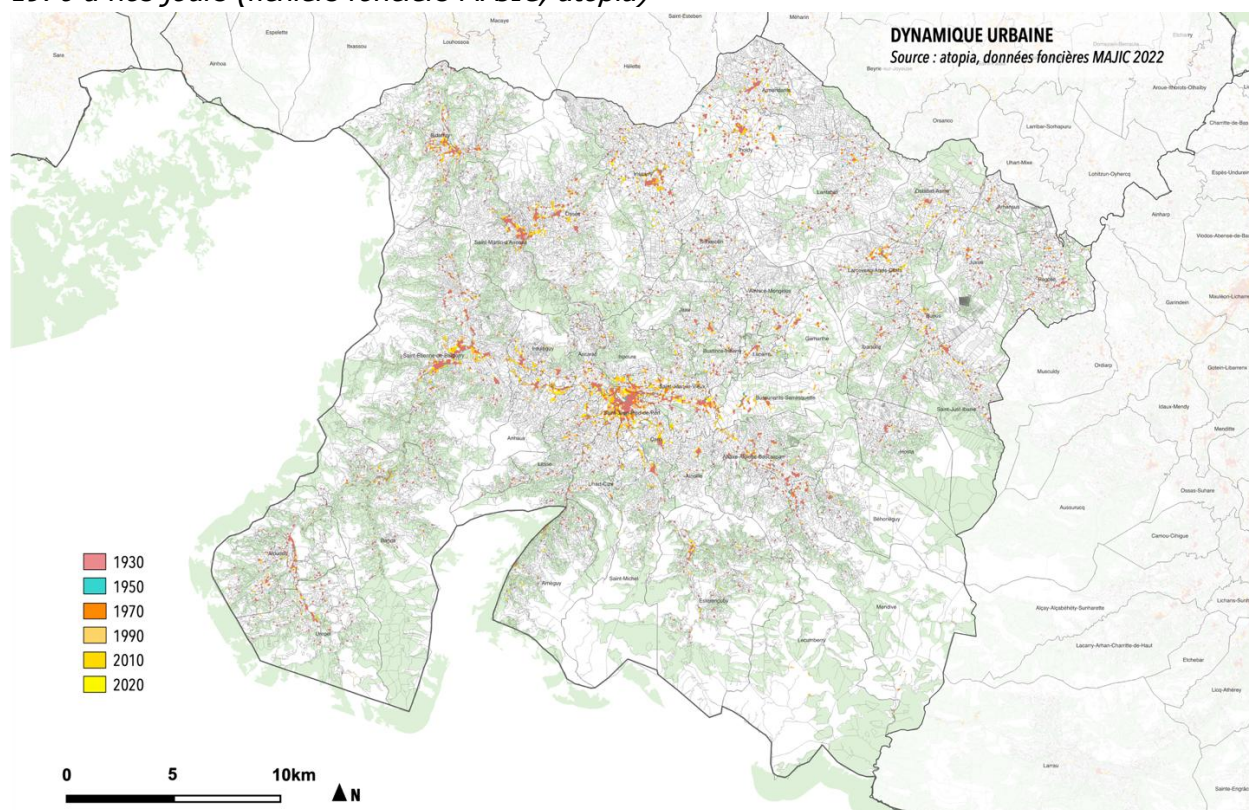
Les développements urbains des années 70 jusqu'aux années 90 furent les plus importants et les plus morcelés sur le territoire. Il est intéressant d'observer plusieurs vagues d'évolutions en périphérie des structures urbaines principales, jusqu'à modifier les typo-morphologies des villes et des villages. C'est notamment le cas de Saint-Jean-Pied-de-Port.

- **Les évolutions après les années 1990**

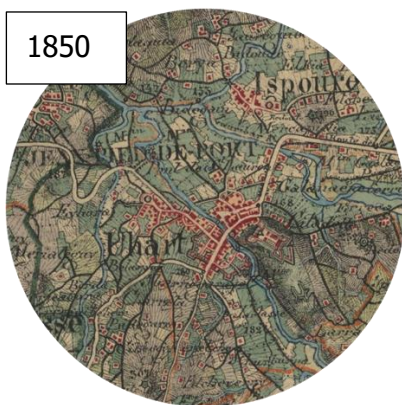
Depuis ces vingt dernières années, l'urbanisation a considérablement évoluée, du fait de la pression urbaine exercée par le littoral notamment. Cette situation se ressent par les habitants du territoire, qui peinent de plus en plus à se loger, du fait d'une augmentation importante du prix du foncier. Cette difficulté pour se loger entraîne de fait des nouveaux projets de logements, qui sont peu qualitatifs dans le paysage. Un modèle de maison individuelle a fait son apparition dans le paysage, sous forme de regroupement de maisons, en milieu de parcelle, et alignées face à la rue. Au-delà des caractéristiques architecturales qui ne sont pas respectées (perte de la volumétrie traditionnelle), ces nouvelles constructions s'intègrent difficilement dans le paysage : front urbain visible de loin, clôtures de haut mur ou de thuya. Cette multiplication des projets de nouveaux logements individuels à l'extérieur du bourg déqualifie profondément le paysage, notamment aux abords des pôles principaux et intermédiaires. C'est le cas des abords de Saint-Jean-Pied-de-Port à Ascarat où le paysage est fortement marqué par des bâtiments agricoles récents, et des bâtiments d'activités industrielles et commerciales. Les toitures sont très visibles dans les paysages, et se démarquent de loin par leur texture et leur couleur, parfois criardes. Les développements urbains à partir des années 2000 vont particulièrement marquer le paysage sur l'ensemble du territoire, avec un tissu diffus «en nébuleuse» qui donne une impression de paysage habité permanent.



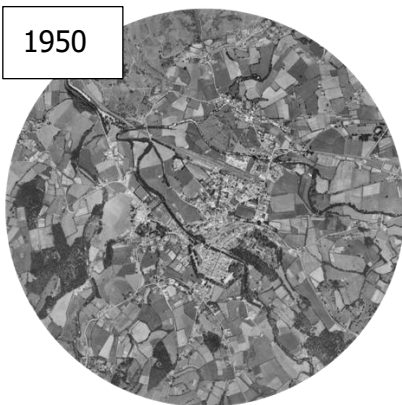
Secteur aggloméré ayant fait l'objet de développements urbains importants dès les années 1970 à nos jours (fichiers fonciers MAJIC, atopia)



1850



1950



2020



Le village de Saint-Jean-Pied-de-Port a été fondée au XII^e siècle et a fait partie du royaume de Navarre, dont la capitale était Pampelune. Au pied des Pyrénées, sa position était réfléchie pour veiller à la fois sur le Nord du territoire, et sur les frontières avec le royaume de France.

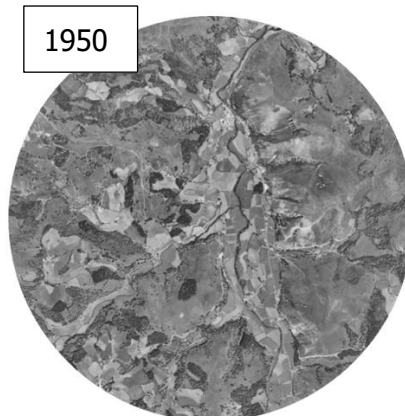
Sur la carte d'Etat-Major, on constate que la ville était un bourg imposant, à la croisée de plusieurs axes stratégiques de communication. Le tissu était continu le long de la Rue de la Citadelle, et davantage lâche le long de la route d'Uhart. Cette urbanisation s'articulait autour de la citadelle, et le long de la Nive. De nombreuses habitations, principalement des fermes, étaient

En 1950, le village devient ville, et commence à s'étendre relativement lentement contrairement à la moyenne des développements urbains à cette même époque en France. Les habitats le long des axes commencent à se développer, pour former des continuités urbaines le long des voies. Les espaces entre les différents bras des cours d'eau se densifient.

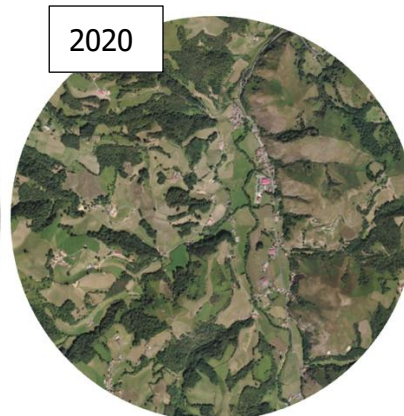
En 2022, la configuration urbaine est diffuse avec des regroupements ici et là d'opérations de logements individuels et de zones d'activités. Cette étendue urbaine génère dans le paysage un sentiment d'oppression, le bâti semble omniprésent. Les entrées de villes sont dégradées par la minéralisation et des zones enclavées, fermées de hautes clôtures et de façades en taules et en acier. Les parcelles agricoles semblent identiques à celles des années 1950, tout comme les motifs de haies et de boisements, ainsi que la ripisylve des cours d'eau, toujours aussi dense.



La présence de l'homme sur la commune des Aldudes est historiquement ancrée dans le fond de la vallée du même nom. Comme beaucoup de villages sur ce territoire, sa forme est celle d'un village-rue, contraint par le relief et l'hydrographie. S'y étendent des maisons, des moulins et des zones de pêches. Quelques autres habitations s'égrènent sur les pentes.



Dans les années 50, le bourg ne semble pas avoir évolué et reste figé dans le temps. Les fonds de la vallée et les zones de pentes sont peu végétalisés, probablement utilisés par les locaux pour l'exploitation de certaines ressources, telles que le bois et les fougères. Plusieurs chemins se dessinent sur la photo aérienne, par des fils blancs sur un nuancier de gris, permettant d'accéder aux zones d'estives.



Aujourd'hui, en 2022, l'urbanisation reste discrète et harmonieuse dans ce paysage abrupt, toujours présente le long de l'Aldude. Les maisons ne semblent pas habitées, le bruit de l'eau domine, et les anciens moulins dorment sur les berges. Les ponts permettent d'observer le parcours de l'eau tandis que les versants couverts de fougères renforcent la sensation d'une vallée de montagne.

3.2 Des nouvelles constructions dans le paysage

- **Impact des nouvelles constructions sur le paysage**

- L'étalement urbain



Le phénomène de développement urbain à partir des années 1960-1970 est issu de la progression des surfaces urbanisées à la périphérie des villes et des villages. Cela concerne l'habitat, en grande partie des maisons individuelles, mais aussi de nombreuses entreprises qui nécessitent de grandes surfaces et parmi elles, des centres commerciaux.

L'étalement urbain génère des tissus bâtis dont la forme paraît irrégulière, sans caractère patrimonial. Ce phénomène atteint des zones de plus en plus éloignées des centres urbains ce qui est certes discutable sous l'aspect d'un développement durable sur le territoire. Cet étirement de l'urbanisation amène deux constats sur le paysage :

- Une déformation des typologies villageoises traditionnelles,
- Une perte de lisibilité sur les entrées et les sorties des villes et des villages,
- Un impact paysager sur les seuils urbains et naturels.

- Le mitage urbain

Le mitage urbain est représenté par un tissu diffus et éclaté, en dissonance avec les codes architecturaux traditionnels d'implantations et de compositions architecturales. C'est un tissu récent, issu des années 1990 à nos jours, différent de l'implantation traditionnelle urbaine « en quartier » que l'on retrouve historiquement sur le territoire.

- Des implantations sur les lignes de crêtes

Des nouvelles constructions s'étendent sur les hauteurs, notamment sur les lignes de crêtes, déqualifiant les perceptions visuelles dans le paysage. Deux constats apparaissent pour ces constructions : elles ferment les points de vue depuis les lignes de crête, et dégradent les perceptions depuis les points bas.



Différents types de tissus diffus et discontinus (atopia)

- **Des modèles contemporains ne reprenant pas les styles architecturaux traditionnels**

De nombreuses opérations des années 2000 et 2010 sont implantées et conçues selon un modèle standardisé de maison individuelle, en milieu de parcelle, délimitée de clôture et de haies ornementales (thuya). Les volumes des bâtis ne sont plus les mêmes.



- **Évolution du bâti agricole**

L'évolution des pratiques conduit également à l'abandon de granges, bordes ou cabanes pastorales trop éloignées des routes carrossables, et inaccessibles pour une activité agricole, ou encore à l'abandon de murets en pierre. Outre l'abandon du bâti et donc une érosion du patrimoine agricole construit, on constate également un développement de nouvelles constructions agricoles qui ne correspondent pas aux codes architecturaux et urbains traditionnels de la montagne basque.

Beaucoup de cayolars sont aujourd'hui à l'abandon, car elles n'ont plus vocation à être utilisées dans les activités d'élevage. Ces cayolars ne sont pas protégées, sur le territoire et tombent souvent en ruine. Certains cayolars ont fait autrefois l'objet de rénovation qui ne respectaient pas nécessairement les codes architecturaux en vigueur, ni les matériaux et les pratiques artisanales : toits en taule, etc. Les savoirs faire pour tailler et poser la pierre ne sont plus suffisamment valorisés pour les rénovations.

La pierre dans la montagne est un marqueur identitaire fort. Les paysans allaient notamment autrefois récupérer des pierres dans la montagne qu'ils taillaient sur place afin de les utiliser pour les roues des moulins.



Paysage de vigne à Ascarat (atopia, Delcampe.net)

Conclusion

1. Premières pistes d'enjeux

Le territoire du PLUi Sud Basse Navarre s'inscrit dans un paysage aux multiples facettes, entre montagnes, collines, plaines et vallées. Cette richesse des structures et des formes, liées principalement au relief et à l'hydrographie, amène un paysage remarquable constitué de coteaux viticoles, de villages urbains préservés, d'étendues de prairies pâturées, de pentes recouvertes de fougères, des fonds de vallées pâturées, de cours d'eau encaissés.

Toutefois, ce paysage, structuré et entretenu par les pratiques agricoles et sylvicoles du territoire, est vulnérable à certaines évolutions, notamment la régression de l'élevage et la diminution de cultures patrimoniales, l'enfrichement des zones intermédiaires et des pentes, la diminution de certaines pratiques culturelles telles que l'écobuage ou la fauche de la fougère, et la fragilisation du patrimoine bâti par la vacance de logement et les nouvelles constructions contemporaines.

1.1 L'atelier sur les enjeux

Afin d'identifier les enjeux, un atelier spécifique s'est tenu en avril 2022 et a aidé à leur identification. Les participants ont fait ressortir plusieurs problématiques et besoins, par ordres de priorité, à traiter sur le territoire. Les problématiques sont principalement associées à des pressions anthropiques : tourisme, urbanisme, emplois, etc.

Par secteur géographique, l'attachement des participants au territoire est évalué ainsi que les éléments identitaires. Ces ateliers ont permis également de verbaliser et analyser les enjeux paysagers mais aussi de se projeter avec des actions proposées par les participants.

La définition des enjeux s'est faite à partir des trois secteurs « pilotes », à savoir le littoral, la montagne et les plaines/collines. Pour le PLUi Sud-basse Navarre, seul les secteurs plaines/collines et montagnes sont concernés. Ce séquençage permet une meilleure définition des enjeux qui, pour certains, sont spécifiques à certains paysages et d'autres sont davantage transversaux.

Au cours de ces ateliers, plusieurs thématiques ont émergé, faisant état des enjeux les plus évidents et marquants pour les participants. Ainsi, après traitement des différentes suggestions proposées en ateliers, les thématiques principales sont les suivantes :

- L'urbanisation ;
- L'agriculture ;
- Le développement local (les ressources) ;
- La forêt et plus largement la biodiversité ;
- L'eau ;
- La mobilité.

Le tableau suivant restitue l'ensemble des enjeux et problématiques énoncées lors des ateliers.

	MONTAGNE
URBAIN	Difficulté à maintenir et préserver le bâti traditionnel, notamment de grands volumes tel que les châteaux et les grandes fermes Des constructions nouvelles qui ne respectent pas les codes anciens Une banalisation des paysages urbains par des nouvelles opérations urbaines standardisées Un attachement culturel au patrimoine bâti (etxe, cayolar)
DÉVELOPPEMENT LOCAL	Un effet de saisonnalité touristique très fort : très fréquenté en été et très vide en hiver Perte de l'utilisation des ressources de la montagne : fougère, forêt, pierre.. Des ZAE en second plan dans le paysage, peu intégrées
FORÊT	La forêt comme ressource économique à réactiver Une dynamique sylvicole questionnée Une gestion des espaces de forêt à conforter et à renforcer (renouvellement des peuplements, défrichage..) Des sites et des outils bien souvent pas assez valorisés
BIODIVERSITÉ	Une biodiversité parfois insuffisamment valorisée
MOBILITÉ	Des mobilités carbonées, peu de réseaux de transport en communs et des flux qui convergent vers la cote
AGRICULTURE	Fragilité au niveau de l'agropastoralisme et un enrichissement des pentes Modification et évolution du bâti agricole Des pratiques qui régressent : écobuage Préserver et réemployer les pratiques anciennes (écobuage, transhumance) Un conflit d'usage entre les usagers de l'itinérance douce et les éleveurs Régressions des paysages de vignes, d'élevage et de haies

2 Approche thématique des enjeux

THÈMES	CONSTAT	ENJEUX
L'URBANISATION  	Le caractère des centres villes, villages et bourgs tend à se banaliser et à se minéraliser : utiliser un vocabulaire simple mais de qualité afin de recomposer les espaces publics ? Maintenir les arbres notamment ?	La mise en valeur des espaces publics et la préservation des arbres dans la ville
	Le maintien des coupures d'urbanisation agricoles et forestières est importante pour préserver la qualité du territoire, notamment secteur Seignanx. Il faut par ailleurs éviter la fragmentation de ces espaces.	La maîtrise du développement urbain
	Un patrimoine urbain délaissé, notamment dans les centralités villageoises, avec un taux de vacance pouvant être important, qui entraîne de fait une dégradation du patrimoine vernaculaire	La redynamisation des centres-bourgs afin de maintenir la qualité architecturale des bâtis et des lieux
	De nouvelles constructions aux architectures contemporaines souvent déqualifiantes et peu respectueuses des paysages, notamment aux abords des villes mais aussi sur le littoral, manifestée par une grande hétérogénéité des constructions.	La banalisation paysagère et urbaine issues des développements urbains récents
	Des entrées de villes déqualifiées par du bâti récents, des zones d'activités économiques et commerciales. Des seuils sans transition et peu traités par des aménagements paysagers.	L'intégration des seuils urbains dans la valorisation des bourgs
	Des développements urbains le long de certains axes qui modifient les typologies villageoises traditionnelles et dégradent les franges et les seuils urbains.	La diffusion urbaine et l'étalement urbain le long des axes principaux
	Certains développements urbains se traduisent par un tissu diffus et morcelé, déqualifiant les vues sur le paysage, en particulier sur les pentes et les lignes de crêtes.	Le développement d'un tissu urbain diffus et morcelé dans le paysage
	Un patrimoine de bordes, de cayolars et de motifs vernaculaires difficilement localisable liés à la montagne qui sont insuffisamment valorisés et en friches pour quelques-uns.	La visibilité du patrimoine vernaculaire en montagne
	Le faible développement des mobilités alternatives vers l'intérieur du territoire rend dépendant l'usage de la voiture et favorise des paysages carbonés et bruyants	Les réseaux de mobilité douce, viaires et les transports collectifs pour connecter le territoire

THÈMES	CONSTAT	ENJEUX
L'AGRICULTURE   	La simplification agricole s'est intensifiée, du fait notamment du remembrement parcellaire d'après-guerre et de la mécanisation. La quête au rendement contraint certains cultivateurs et éleveurs jusqu'à effacer totalement les motifs agricoles traditionnels.	Les mosaïques des motifs agricoles traditionnels de bocages, de prairies et d'arbres isolés Le retournement de prairies au profit des grandes cultures
	La monoculture tend à réduire la biodiversité, et la qualité paysagère mais également à réduire l'autonomie alimentaire du territoire et à fragiliser la ressource en eau. Afin de réactiver un processus agricole en faveur de la biodiversité, il est important de diffuser une large diversité des cultures et des élevages, notamment aux abords des secteurs délaissés (abords des cours d'eau).	La diversification des cultures agricoles et le détachement des monocultures céréalières
	L'écosystème agro-sylvo-pastoral pyrénéens est fragile aux changements climatiques et aux changements de pratiques qui se sont opérées ces dernières décennies. Le changement de gestions des zones intermédiaires en tant que ressource ou réservoir de biodiversité entraîne l'enfrichement de certains espaces.	L'équilibre agro-sylvo-pastoral et les systèmes d'étagements
	La fin du régime des quotas laitiers en 2015 a participé à la déprise pastorale du secteur, entraînant de l'enfrichement ou au contraire du déboisement. Cette fermeture des milieux a également entraîné une inadaptation et une fragilité des troupeaux, notamment dans les zones intermédiaires, qui interroge sur de nouvelles pratiques d'élevage et d'écobuage et le lien culturel de l'homme et la montagne	La reconquête et la réouverture des zones intermédiaires et des espaces de pentes fermées La réactivation de l'élevage pour limiter les risques d'incendies

THÈMES	CONSTAT	ENJEUX
LA FORÊT ET LA BIODIVERSITÉ 	Les systèmes bocagers de haies, riches et denses, constituent historiquement une ressource écologique non négligeable	La réintroduction des haies bocagères et des motifs associés au système bocager
	Un paysage forestier, ressource économique et support culturel, fragilisé par un manque de gestion et d'entretien (problématique des propriétaires privés et publics)	Une gestion et une valorisation des domaines boisés publics Une gestion à mieux coordonner et impulser dans domaines boisées privés
	Les secteurs de landes à ajoncs et les secteurs de fougères sont menacés, la ressource de la fougère est sous-exploitée.	Les secteurs de landes à ajoncs et les secteurs de fougères menacés, la ressource de la fougère est sous-exploitée
	Les systèmes bocagers de haies, riches et denses, constituent historiquement une ressource écologique non négligeable	La réintroduction des haies bocagères et des motifs associés au système bocager
	Le renouvellement des espaces forestiers est peu réalisé aujourd'hui, notamment sur les espaces de montagne avec les hêtraies, conduisant à un enrichissement forestier des milieux ouverts, du bois mort à l'abandon, des coupes rases sur les pentes	Le renouvellement des sujets végétaux pour réactiver, entretenir les forêts et participer à sa transition face aux changements climatiques

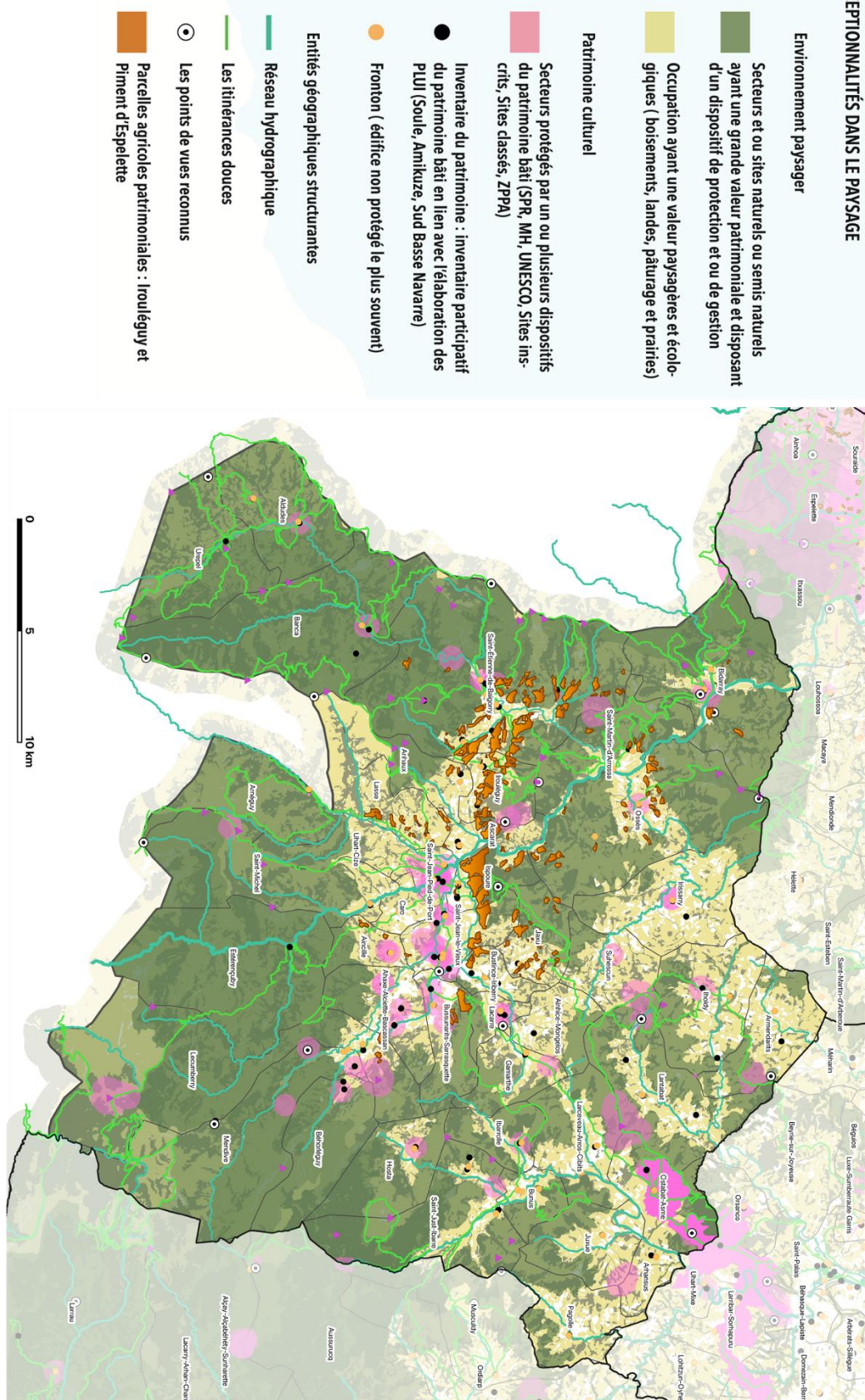
	Des espaces naturels variés, de grande qualité(faune et flore)et supports de paysages . Face à la dilution des espaces urbains sur le territoire, ces espaces naturels peuvent être fragilisés et fragmentés.	Le maintien et la protection des milieux naturels ainsi de la faune et de la flore : - Encadrement de la production de bois d'œuvre et de bois énergie pour respecter la biodiversité et développer une filière durable (éviter les coupes rases notamment) - L'adaptation voire le soutien aux pratiques agricoles favorisant des cultures riches en biodiversité - L'encadrement de la fréquentation des milieux naturels les plus fragiles via des conditions d'accès - L'identification des zones à enjeux patrimoniaux afin d'attirer l'attention des maîtres d'ouvrage lors d'éventuels travaux pour ne pas détruire les patrimoines et les paysages associés.
		L'identification et la préservation des trames vertes et bleues et des corridors écologiques - La reconquête de corridors écologiques pour des projets de requalification - L'application du premier lieu d'évitement puis la réduction de la fragmentation des habitats
	Face à la vulnérabilité des milieux naturels et de la ressource en eau, il est important de réduire les impacts sur les écosystèmes	- Le rôle de puits de carbone que jouent les espaces de prairies, forêts, landes, zones humides - La reconnaissance du rôle de climatiseurs naturels des cours d'eau (Adour, Nive et leurs bords.....) - La reconnaissance de l'importance des barthes, prairies humides comme espaces régulateurs des crues et de précipitations violentes - La reconnaissance des coupures d'urbanisation comme îlots de fraîcheur indispensables aux espaces urbanisés

THÈMES	CONSTAT	ENJEUX
EAU 	Des pratiques, des aménagements et des entretiens des cours d’eaux et de leurs abords parfois inadaptés aux inondations, à la hausse des températures et aux sécheresses. Les systèmes de barthes, de canaux et de clapets témoignent de la capacité de l’homme à vivre aux abords de l’eau et sont insuffisamment entretenus et valorisés aujourd’hui	La réappropriation des cours d’eau face aux inondations L’ouverture des cours d’eau en vue d’aménagement pour une réappropriation des habitants
	La ressource en eau a été longuement exploitée, puis délaissée. De nombreux moulins et petits patrimoines le long des cours d’eau témoignent de l’intérêt historique de la ressource en eau.	La réappropriation du petit patrimoine lié à l’eau
	Des risques inondations de plus en plus fréquents	La nécessité de préserver des zones tampon permettant à l’eau de divaguer et d’enclencher une gestion coordonnée des cours d’eau
	Des phénomènes de sécheresse qui s’accroissent et une raréfaction des ressources en eau	L’accès à l’eau et pour quels usages

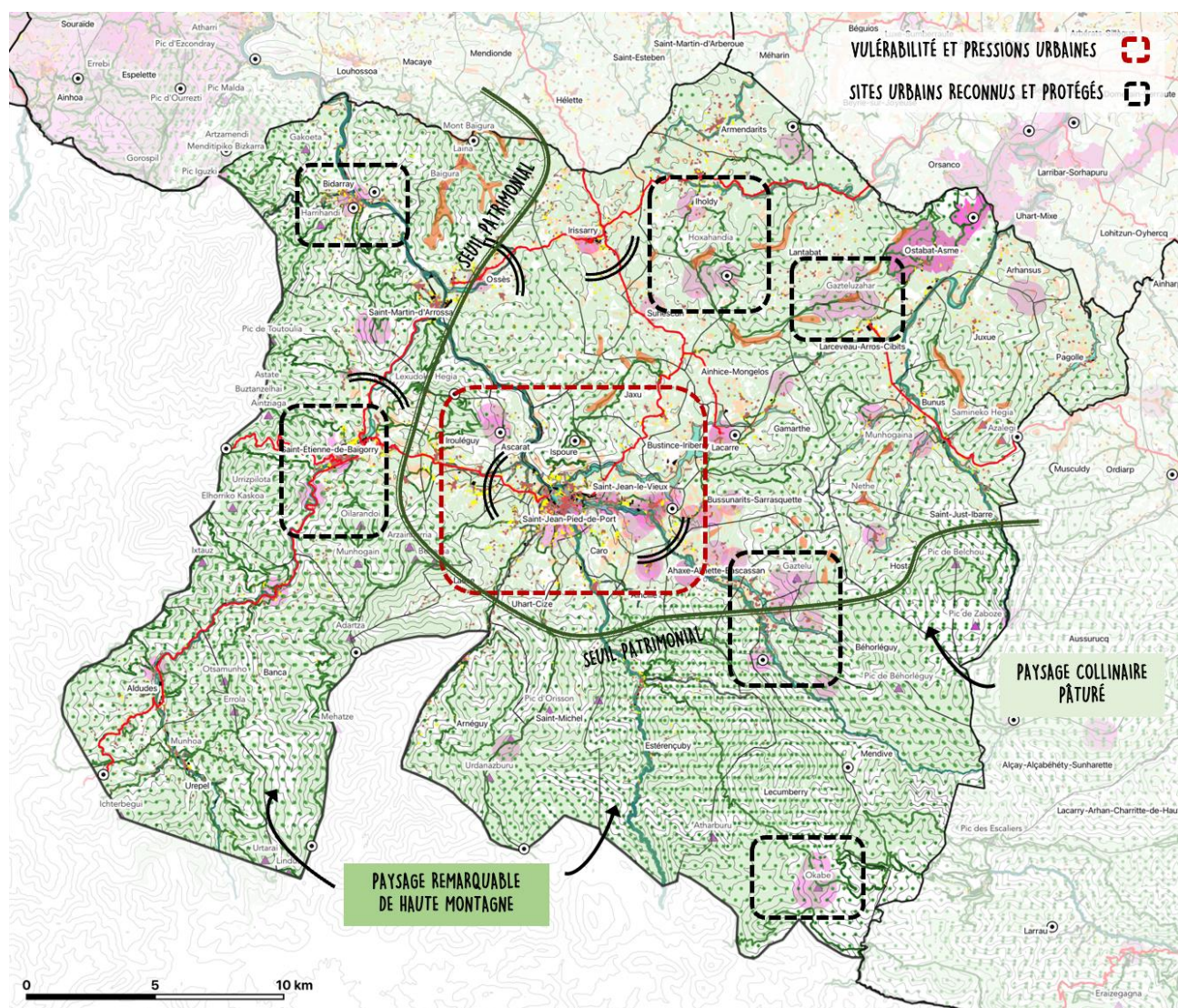
THÈMES	CONSTAT	ENJEUX
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Les activités agricoles et sylvicoles peuvent être garantes de la gestion et de l'entretien des paysages et des « puits de carbone » et « climatiseurs »	Le maintien d'une dynamique agricole de qualité, garante de l'entretien et de la gestion des paysages : - Le maintien d'une dynamique pastorale et transhumante forte permettant d'entretenir les prairies de montagne, les collines, les coteaux et les fonds de vallées (soutien aux activités, reconquête des pâtures en zones intermédiaires) - L'accompagnement de l'ensemble des activités agricoles vers une adaptation aux changements climatiques (raréfaction des ressources en eau et herbagères, évolution de la végétation et diminution de la qualité nutritive de certaines prairies) - L'encouragement aux activités agricoles qui préservent et valorisent l'arbre dans le paysage (arbres isolés, haies, bosquets) : élevage en plein air, arboriculture, agroforesterie, etc.
	La préservation et la valorisation de l'ensemble des massifs forestiers est nécessaire !	- L'accompagnement de la gestion des massifs vers une adaptation aux changements climatiques (évolution de la végétation et remontée des espèces) - La redynamisation d'une filière sylvicole valorisant la production de bois d'œuvre local, de bois énergie et qui contribuent à gérer, entretenir et préserver les forêts et la biodiversité inhérente.
	Face à une dilution des espaces urbains sur les espaces naturels, agricoles et forestiers, la transformation des espaces urbains est posée : redonner une place prépondérante aux sols perméables, au végétal.	- La valorisation des arbres, du végétal en pleine terre dans les paysages urbains et de leurs rôles multifonctionnels (puits de carbone, ombrage, ralentissement de l'écoulement et de l'infiltration de l'eau) - L'identification et la plantation d'essences adaptées aux conditions climatiques locales et fixatrices de carbone - L'apaisement des flux de circulation et la réduction de l'emprise des aménagements dédiés aux autos,
	Une banalisation des paysages qui s'accroît engage à conforter l'expression de stratégie de préservation et de protection des paysages et des patrimoine et qui ne doit pas interdire le développement des énergies renouvelables	- La prise en compte et la préservation des sites paysagers inscrits et classés, des paysages urbains remarquables et du patrimoine protégé vis-à-vis du développement des ENR - La prise en compte et la préservation des points de vue remarquables ou plus confidentiels, des lignes de crêtes et des points émergents vis-à-vis du développement des ENR - La prise en compte du caractère évolutif du paysage littoral et de la dynamique naturelle d'érosion du trait de côte et de montée des eaux

THÈMES	CONSTAT	ENJEUX
DÉVELOPPEMENT LOCAL   	Des ressources naturelles et des traditions riches mais délaissées du fait d'une perte importante de certains usages et pratiques culturelles (fougères, écobuages, vergers.)	La réactivation des ressources paysagères dans ses dimensions multiples et imbriquées
	Un patrimoine mémoriel géomorphologique riche insuffisamment valorisé aujourd'hui et qui se perd dans le paysage. Les carrières de pierres de taille modeste étaient très présentes ; elles ont peu à peu disparu au profit de carrières plus grandes et l'apparition de nouveaux matériaux de constructions	L'exploitation des ressources du sous-sol (carrières) témoin de l'histoire local et ressource sous-valorisée
	Des friches industrielles peu valorisées entraînant une perte du patrimoine économique du territoire.	Un patrimoine de friches industrielles pour de nouveaux usages et de nouvelles valorisations (quel potentiel de devenir pour ces gisements fonciers et bâtis ?)
	Des sites naturels et un écrin paysager d'exception fragilisés et saturés par la surfréquentation touristique	L'impact de la sur-fréquentation touristique / la saisonnalité sur les paysages

EXCEPTIONNALITÉS DANS LE PAYSAGE



Les paysages remarquables (atopia)



Les enjeux paysagers (atopia)

PAYSAGES REMARQUABLES À PRÉSERVER

1. LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL
2. LA PÉRENNITÉ DES MOTIFS AGRICOLES ET FORESTIERS FACE À TRANSITION CLIMATIQUE
3. LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS DES PRESSIONS CLIMATIQUES ET D'AMÉNAGEMENTS

- Valorisation et préservation du patrimoine reconnu
- Qualité architecturale et les formes urbaines des villages traditionnels (centralité et architecture ancienne)
- Maintien et valorisation du patrimoine naturel protégé (transmission et préservation)
La pérennité des motifs associés au système bocager et des milieux naturels / patrimoine naturels protégés et emblématiques : prairies et forêts
- L'agriculture face au changement climatique : attention vis-à-vis des parcelles céréalières
- La gestion et l'entretien des cours d'eau (Adour, Nive, barthes...) et l'adaptation aux inondations

PAYSAGES BANALISÉS À REQUALIFIER

1. LA REQUALIFICATION DU BÂTI PATRIMONIAL ABANDONNÉ
2. LA REQUALIFICATION DU PAYSAGE URBAIN ET DES MOBILITÉS
3. LA REQUALIFICATION DES FRICHES / SITES INDUSTRIELS ET TOURISTIQUES

- La maîtrise du développement urbain
- La maîtrise de la voiture et la réduction des mobilités carbonées
- Maîtriser la dispersion de l'urbanisation et la banalisation des formes urbaines traditionnelles
Intégrer la réflexion des vues et des zones d'altitudes et lignes de crêtes dans les développements urbains
- Les réseaux de mobilité douce, voire et les transports collectifs pour connecter le territoire
- Activités économiques et sociales à repenser pour de nouveaux usages et valorisation (industries, tourisme...)
- ~ Valoriser les entrées de villes et de villages

PAYSAGES FRAGILISÉS À REVALORISER ET CONFORTER

1. LA REVALORISATION DES PRATIQUES AGRICOLES POUR MAINTENIR LES MILIEUX OUVERTS
 2. L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYSAGES DANS L'INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
 3. L'ÉQUILIBRE D'UNE ACTIVITÉ TOURISTIQUE DURABLE RESPECTUEUSE DES MILIEUX
 4. LA VALORISATION DES CENTRALITÉS DE VILLES ET DE VILLAGES
- Périmètre resserré éolien : Autonomie énergétique : le développement et l'intégration des énergies renouvelables
 - La redynamisation des centre-bourgs et la valorisation des espaces publics
L'entretien et la gestion des paysages par l'agriculture et la diversité des motifs agricoles traditionnels de bocages, de prairies et d'arbres isolés

Légende de la carte sur les enjeux paysagers (atopia)

GLOSSAIRE

Ager : (nom latin) le champ. Ce mot est employé pour dégager l'ensemble des cultures. L'ager est un des éléments du triptyque saltus-ager-sylvus pour les phytosociologues

Alluvion : Sédiment déposé par les cours d'eau.

Ambiance : Impression donnée par le milieu dans lequel une personne évolue. Les paysages peuvent évoquer des ambiances très marquées de l'ordre de la ruralité, de l'exotisme, de l'accueil, de l'austérité ou de la gaieté...

Aménité paysagère : Agrément d'un lieu ou d'un site, expression souvent associée à des aménagements d'accessibilité et d'équipement.

Artialisation : Processus artistique qui transforme et magnifie la nature au moyen de représentations artistiques, littéraires, picturales, photographiques.

Anthropisé/Anthropique : Anthropisé signifie modifié par les sociétés humaines, placé sous les effets leur influence, transformé par elles : aménagements, dégradations, exploitations des ressources, etc. Est anthropique un phénomène géographique attribuable à l'action des humains. Les deux termes dérivent de la racine grecque anthropos, signifiant l'Homme, l'espèce humaine.

Artificialisation : Le processus d'artialisation montre comment le regard paysager résulte d'une construction culturelle, historiquement datable (genre pictural paysager à partir du XVI^e siècle) qui donne à voir le paysage, non par la simple juxtaposition d'éléments visuels épars, mais plutôt comme une structure d'ensemble, sorte de modèle paysager à usage de contemplation qui doit beaucoup aux codes culturels de la représentation artistique.

Ambiance : Impression donnée par le milieu dans lequel une personne évolue. Les paysages peuvent évoquer des ambiances très marquées de l'ordre de la ruralité, de l'exotisme, de l'accueil, de l'austérité ou de la gaieté...

Bassin versant : Surface dont les cours d'eau convergent vers un exutoire commun.

Banalisation : Processus par lequel un paysage perd tout caractère distinctif en raison de l'effacement de ses caractères singuliers. Ce paysage perd ainsi de son attractivité.

Belvédère : Lieu à partir duquel il est permis d'embrasser d'un coup d'œil une scène de paysage. Le terme s'apparente à point de vue ou panorama en incluant une dimension pittoresque.

Biodiversité : Variété des organismes vivants et des écosystèmes dans lesquels ils se développent.

Bloc diagramme : Représentation graphique d'un espace en trois dimensions permettant de synthétiser les informations du relief et de l'occupation des sols, exprimant les structures paysagères.

Continuité naturelle : Réseau des espaces qui assurent l'intégrité écobioécologique d'un territoire

Continuité paysagère : Enchaînement de motifs dont l'intégrité assure la stabilité du paysage. Les ruptures de continuité par fragmentation ou effacement des motifs qui le composent entraînent la dégradation des paysages, voire leur disparition.

Conurbation : Ensemble formé d'une ville et de ses banlieues ou de villes et villages voisins réunis.

Corridor écologique (biocorridor) : Désigne un ou des milieux reliant entre eux différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèces.

Coteau : Versant d'une petite colline ou d'une vallée de faible ampleur mais bien marquée. Souvent utilisé pour décrire les versants assez raides portant des vignes ou des vergers.

Corridor écologique : Un corridor écologique est un milieu trop petit ou trop étroit pour servir d'habitat aux espèces animales, mais leur permettant de se déplacer entre deux habitats (Clauzel, 2022). Ils peuvent exister naturellement ou être le résultat d'une action humaine volontariste afin de réduire les effets négatifs de la fragmentation écologique.

Délaissé : Espace abandonné, sans usage, en friche. Dans l'attente de nouvelles affectations, les délaissés urbains peuvent être l'objet de reconquêtes sociales et de projets de paysage.

Densification : Installation programmée ou spontanée de constructions supplémentaires dans un tissu urbain comportant des lacunes ou remplacement d'immeubles par des constructions élevées.

Densité : Rapport entre une quantité (nombre d'habitants, de logements...) et une surface (parcelle, quartier, commune, etc.).

Désenclavement / Enclavement : Action par laquelle est rompu l'isolement matériel, économique, social de territoires enclavés par le manque de dessertes, l'absence de moyens de communication ou par des coupures physiques naturelles ou créées par les constructions ou des infrastructures.

Diversité paysagère : Variété des configurations et des caractères des éléments du paysage ou de celui-ci dans son ensemble.

Déprise : La déprise est la diminution de l'intensité ou de l'extension d'une activité socio-économique dont les effets sont perceptibles dans l'occupation humaine de l'espace : déclin démographique et ses conséquences, paysages d'abandon, équipements obsolètes, etc.. Dans l'agriculture, il se traduit par l'abandon des terres ou la sous-utilisation de certaines parcelles (déprise agricole). Les friches, agricoles ou urbaines, sont les paysages caractéristiques de la déprise.

Élément/motif de paysage

Objet matériel composant les structures paysagères (bâtiment, arbre isolé...). Ils possèdent des caractéristiques paysagères, c'est à dire qu'ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité mais aussi à travers des filtres historiques, naturalistes, sociaux (voir A. Roche – Éléments pour l'actualisation des Atlas de paysages).

Fragmentation paysagère : Résultat d'un processus de rupture et de morcellement de la continuité d'un paysage et de sa cohérence.

Friches : Les friches sont des terrains qui ont perdu leur fonction, leur vocation, qu'elle soit initiale ou non : friche urbaine, friche industrielle, friche commerciale, friche agricole. Laissées momentanément à l'abandon, ces surfaces peuvent fournir l'opportunité de repenser l'aménagement du territoire, tant dans les espaces ruraux qu'urbains.

Forme urbaine : Organisation associant la forme de l'espace public, les modes d'implantation et la densité des volumes bâtis, la répartition des fonctions. Le village, le lotissement, la ville constituée, sont des formes urbaines.

Fragmentation : La fragmentation d'un paysage se traduit à toutes échelles par la dégradation, l'interruption, la segmentation, la fermeture, l'occultation ou la disparition des motifs d'intérêt des paysages et de leurs enchaînements en continuités tant physiques que visuelles (continuités écologiques, continuités agricoles ouvertes, continuités de l'espace public du réseau viaire, etc.) sous l'effet des dynamiques non maîtrisées de la végétation, de l'urbanisation et de l'équipement, notamment les infrastructures.

Frange urbaine : Bord d'un espace donné où les caractères sont modifiés par l'apparition d'un autre type d'espace. Dans les franges urbaines, le tissu urbain se présente avec plus ou moins de lisibilité aux espaces ruraux.

Géomorphologie : Partie de la géographie physique qui a pour objet la description et l'explication du relief terrestre actuel.

GR : Chemin de Grande Randonnée

Horizon : L'horizon est aussi important que le cadrage dans la composition paysagère. L'horizon est en relation avec le point de vue

Lisière : Une lisière est un écotone entre une formation végétale ouverte et une formation végétale fermée, par exemple entre la forêt et les prairies ou les champs. Les lisières offrent des types d'habitats écologiques spécifiques, permettant à certaines espèces l'accès aux ressources complémentaires des deux types de milieux.

Mitage : Le mitage est l'éparpillement, sans plan d'urbanisme réellement cohérent, d'infrastructures, de zones d'habitat, de zones d'activité, dans des espaces initialement ruraux (forestiers ou agricoles). Le phénomène de mitage s'observe en zone périurbaine, sous l'effet de fortes pressions foncières ou/et touristiques et en l'absence d'une réglementation d'occupation du sol suffisamment cohérente et contraignante.

Mosaïque paysagère : Ensemble formé par les divers usages du sol qui composent un territoire déterminé.

Objectif de qualité paysagère : Formulation, par les autorités publiques, des aspirations de la population en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de son cadre de vie.

Perception du paysage : Appréciation de la part d'un individu ou d'un collectif des valeurs d'un paysage ainsi que de son état de conservation.

Patrimoine culturel immatériel : Pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - et instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et le cas échéant les individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Transmis de génération en génération, le patrimoine culturel immatériel est continuellement recréé par les communautés et les groupes en fonction du milieu dans lequel ils vivent, des rapports qu'ils entretiennent avec la nature et de leur histoire. Il leur procure un sentiment d'identité et de continuité, et favorise ainsi le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine.

Paysage : Désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (article 1 de la convention européenne du paysage signée en 2000).

Piémont : Espace de plaine situé au pied d'une montagne et qui entretient des rapports géographiques avec celle-ci.

PLU : Le Plan Local d'Urbanisme est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS).

PNR : Parc Naturel Régional

Ripisylve : Forêt des bords de cours d'eau.

Remembrement : Un remembrement est une opération foncière visant à transformer un parcellaire morcelé pour faciliter la motorisation de l'agriculture, parfois associée à une modernisation des réseaux (eau, égouts par exemple). En France, la grande période des remembrements correspond à l'accélération de la modernisation de l'agriculture entre 1955 et 1975.

SAU : Surface Agricole Utile

Structure paysagère : Système formé par des objets, éléments matériels du territoire considéré, et les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient entre eux et/ou à leur perception par les populations. Ces structures constituent les traits caractéristiques d'un paysage (voir A. Roche – Éléments pour l'actualisation des Atlas de paysages).

Tissu urbain : Image de plus ou moins grande concentration d'une population sur l'espace urbanisé (tissu serré de centre ville et des vieilles villes et le tissu lâche des zones résidentielles ou des espaces de service).

Trame verte et bleue : promue à travers le Grenelle de l'environnement, la trame verte et bleue « doit constituer une infrastructure écologique du territoire autour de laquelle doit s'inventer un aménagement durable et des réhabilitations de territoires précédemment fragmentés » et contribuer à « l'amélioration du cadre de vie aussi bien dans les paysages urbains que ruraux ».

Transformation du paysage : Changements intervenus dans les caractéristiques naturelles ou culturelles du paysage et tendant à modifier ses valeurs ou son aspect.

Terroir : Le terroir est défini dans le lexique agraire de la commission de géographie rurale comme « un territoire présentant certains caractères qui le distinguent au point de vue agronomique de ses voisins » (1968). Terroir et finage ont longtemps constitué deux des mots pivots de la géographie rurale et la notion de terroir est fortement chargée d'histoire et de symbole.

Transition paysagère : La transition paysagère est définie par Vincent Clément comme une « phase de l'évolution des paysages qui part d'une certaine situation caractérisée par des processus d'humanisation dominants dans le cadre d'un système spatial déterminé et qui aboutit à d'autres processus d'humanisation dominants, correspondant à un autre système spatial.

Unité paysagère : Portion du territoire caractérisée par une combinaison spécifique de composants paysagers de nature environnementale, culturelle, perceptive et symbolique, ainsi que par des dynamiques clairement identifiables lui conférant une idiosyncrasie différant de celle du reste du territoire.